

Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2446  
19 juin 2015  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

**Face au drame des migrants,  
l'attitude indigne du pouvoir**

**À bas  
l'Europe  
forteresse!**

**Loi Macron, code du Travail...**

pages 3 et 4

**Riposter aux  
attaques patronales!**

**Grèce:**

**Affamer le peuple  
pour payer  
les banques?**

page 16

# À bas l'Europe forteresse ! Vive l'union des travailleurs !

Expulsions violentes de campements à Paris; brutalités des forces de l'ordre à Calais; opération musclée de la police italienne à Vintimille et barrage de la police française contre des migrants qui veulent passer en France: les quelques dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui ont, au péril de leur vie, réussi à poser le pied en Europe sont traqués, harcelés et frappés sous nos yeux. Et le ministre de l'Intérieur nous parle d'humanité!

Arrêtés dans les trains ou dans les camions où ils se glissent, expulsés des places où ils dorment pour « occupation illégale de l'espace public », les migrants ne peuvent ni circuler ni stationner.

C'est inhumain et absurde. Ces femmes et ces hommes ne se dissoudront pas dans l'air et rien ne les arrêtera, parce qu'ils n'ont pas d'autre choix que d'avancer.

La condition des migrants est l'illustration de l'expression de Karl Marx « *Les prolétaires n'ont pas de patrie* ». Car quelle est la patrie pour les Irakiens qui ont fui Mossoul à l'arrivée de Daech? Quelle est la patrie pour les Syriens pris entre la barbarie d'Assad et celle des milices islamistes? Ou pour les Érythréens qui risquent le baignage à perpétuité?

Ces femmes et ces hommes ne peuvent plus vivre chez eux, mais partout en Europe, ils sont rejetés comme des indésirables.

Jamais l'Europe n'aura autant mérité le surnom de forteresse. Non contents de multiplier murs et barbelés aux limites de l'espace Schengen, les gouvernements européens rétablissent les frontières en son sein. Au prétexte que la convention de Dublin prévoit que les demandeurs d'asile déposent leur demande dans le pays d'entrée en Europe, la France et l'Autriche, par exemple, ont fermé leurs frontières pour bloquer les migrants en Italie.

Les dirigeants européens se gargarisent en parlant de coopération et de solidarité. Ils reconnaissent en paroles la nécessité d'accueillir les réfugiés, mais c'est à l'Italie et à la Grèce de se débrouiller pour gérer l'urgence de la situation. L'enfer dans lequel ils condamnent les migrants à Calais ne leur suffit pas, ils sont en train de recréer la même chose à Vintimille, à Rome, en Grèce!

Dans ce jeu ignoble où l'on se rejette les migrants comme on se repasse une patate chaude, le gouvernement français remporte la palme du cynisme. Pour coller à la démagogie

anti-immigrés de la droite et du FN, le gouvernement de Hollande transforme les réfugiés en parias et, de fait, leur dénie le droit de demander l'asile et de circuler librement. Les migrants ne demandent pas la lune, beaucoup ne veulent même pas rester en France. Mais le gouvernement leur refuse les hébergements d'urgence qui leur permettraient de reprendre des forces et de repartir.

Il justifie sa politique restrictive et répressive au prétexte que « cela créerait un appel d'air » et que « l'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Cette rengaine ne doit plus masquer ce qui est un crime: celui de non-assistance à personne en danger.

« On n'a pas les moyens d'accueillir de nouveaux immigrants », nous dit-on, mais on trouve de quoi entretenir chaque année de nouveaux millionnaires et satisfaire leurs caprices! « On n'a pas les moyens d'accueillir de nouveaux immigrants », nous disent encore ceux qui sont prêts à mettre des milliards sur la table pour les Jeux olympiques!

Tous ces politiciens se moquent de la misère. Ils se moquent de celle des migrants comme de celle, ici en France, des classes populaires et ils ne bougeront pas le petit doigt pour soulager leur souffrance. Alors, laissons ces fausses évidences aux défenseurs des inégalités, de l'exploitation et de l'injustice!

Il faut combattre les vrais fauteurs de chômage et de misère que sont les capitalistes. Contre eux, les migrants sont nos sœurs et frères de classe. C'est pourquoi refuser les expulsions et demander la régularisation des sans-papiers qui veulent rester ici doivent faire partie des revendications du monde ouvrier.

Il en va de même de la revendication de la libre circulation pour tous. L'Europe capitaliste garantit celle des marchandises et des capitaux, mais elle multiplie les obstacles pour empêcher la circulation des travailleurs.

Pour les riches étrangers, fussent-ils des requins de la finance, les portes sont grandes ouvertes, pour des travailleurs qui ne demandent qu'à être utiles à la société, elles sont fermées. C'est bien là l'image d'une société pourrissante!

Le capitalisme brasse les travailleurs du monde entier, le monde ouvrier peut en faire une force à condition d'être conscient d'appartenir à une classe ouvrière internationale qui a à révolutionner la société de fond en comble.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	DANS LE MONDE	ENTREPRISES
Code du travail	4	Espagne : espoirs que seule la lutte pourra concrétiser
Le patronat montre les dents	4	8
Loyers, une réforme en trompe l'œil	4	Italie : surenchères xénophobes
Migrants, les dirigeants créent la crise humanitaire	5	8
Yvelines, travailleurs sans papiers en lutte	5	9
Des enfants en rétention	5	9
Salaires des fonctionnaires	6	9
Taxis et UberPOP	6	9
Augmentation du gaz et de l'électricité	7	16
Pénurie de vaccins pédiatriques	7	16
		Crèches parisiennes Travailleurs détachés ; Transports Cofiroute
		10
		Assistance publique Hôpitaux de Paris Les hôpitaux financiarisés Sécurité sociale
		11
		PSA - Rennes
		12
		Renault Trucks - Lyon : suppressions d'emplois sans frontière
		12
		Air France Nexter - Bourges Radio France
		13
		Grèce : affamer la population pour payer les banques ?
		16
		Ascenseurs Otis Carrefour Grande distribution
		14
		Jeux de Bakou
		16
		La Poste à Rennes et à Aubervilliers
		15

## Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

# Loi Macron: passage en force pour une attaque en règle

« C'est le Parlement que vous piétinez », s'écrie Jacob, député UMP. Les politiciens de droite s'offusquent de la méthode choisie par le gouvernement, les « frondeurs » du PS regrettent de ne pouvoir exprimer leurs réserves... Pourtant, se réjouit Gattaz, « l'utilisation du 49-3 permet d'éviter des risques » pour assurer le passage de la loi Macron, « un bon choix » selon le patron du Medef.

L'indignation théâtrale des députés qui se sentent inutiles, la satisfaction tranquille d'un patronat sûr d'être bien servi servent de décor au passage en seconde lecture, devant l'Assemblée ou plutôt sans elle, de la loi Macron. Un tombereau de mesures hétéroclites qui ont seulement en commun, dans leur immense majorité, de s'attaquer plus fort, plus largement, aux droits et aux conditions de travail de la population.

Le Wall Street Journal

constatait déjà il y a quelques semaines que grâce à cette loi les « entreprises [pourraient] contourner les règles de travail rigides et négocier directement avec les employés ». Car Macron prévoit dans son bric-à-brac législatif non seulement l'assouplissement des contrats de travail, la quasi-disparition du CDI, la négociation de gré à gré entre l'employeur et l'employé – comme si leurs positions étaient équivalentes – mais aussi l'affaiblissement des



possibilités de recours aux tribunaux prud'homaux, et le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif.

Le 11 juin, dans le cadre d'un amendement, une

commission spéciale de l'Assemblée a ainsi signé ce dernier forfait. Il équivaut à une autorisation de licencier à moindres frais, y compris en évaluant à l'avance le coût de l'opération. Et prétendre, comme le font encore certains de ces ministres qui ne craignent pas le ridicule, qu'il s'agirait de favoriser l'emploi n'est qu'une fumisterie. Les milliers de licenciements répertoriés chaque mois ne font que grossir l'armée de réserve dépassant 5 millions de chômeurs. Même dans le cas des ruptures de contrats de travail « à l'amiable », 80% sont suivies d'une inscription à Pôle emploi!

Des centaines d'autres articles désorganisent la protection sociale et organisent la « libéralisation » que réclament à grand cris

les adversaires du « trop d'État »... sauf quand il s'agit d'empocher les subventions et autres crédits d'impôts. De l'affaiblissement du pouvoir et du nombre des inspecteurs du travail au recul des seuils sociaux, tout n'est que cadeaux aux capitalistes. Cadeaux encore, les « transferts au secteur privé » de GIAT Industrie aux aéroports en passant par certaines activités des centres hospitaliers universitaires et les réductions de la fiscalité sur la distribution gratuite d'actions aux hauts cadres des entreprises...

« Même si ce n'est pas le grand matin libéral [...], c'est une aurore », conclut le dirigeant du Medef. De celles qui conduisent aux grands soirs?

Viviane Lafont

## Secret des affaires : à abolir

Une pétition lancée par la journaliste de France 2 Élise Lucet contre un projet de directive européenne sur le secret des affaires a recueilli 270 000 signatures en dix jours. Cette directive, examinée le 16 juin par une commission du Parlement européen, prévoit de lourdes sanctions en cas de divulgation d'informations que l'entreprise concernée juge vitales ou sensibles pour elle, et donc couvertes par le secret des affaires.

« Si une source ou un journaliste violent ce secret des affaires, des sommes colossales pourraient lui être réclamées, pouvant atteindre des millions voire des milliards d'euros... On pourrait même assister à des peines de prison dans certains pays », explique la pétition.

Selon la presse, cette directive a été préparée sous la pression d'une quinzaine de grands groupes comme Air Liquide et Dassault, et de fédérations

professionnelles.

Sous prétexte de protection contre la curiosité de leurs concurrents, le but des industriels est de faire taire non seulement les journalistes, mais tous ceux, militants syndicaux, simples salariés, simples témoins qui tenteraient de rendre publics des projets de fermeture ou de licenciements, les conséquences nuisibles de certaines productions pour l'environnement ou pour la santé.

En janvier dernier, le

gouvernement avait tenté de faire adopter un amendement à la loi Macron sur le sujet qui prévoyait de punir d'un maximum de trois ans de prison et de 375 000 euros d'amende ceux qui contreviendraient au « secret des affaires ». Devant les protestations des journalistes, il avait dû reculer. Aujourd'hui, la commission européenne prend le relais. Si la directive européenne était adoptée, elle s'appliquerait automatiquement dans les États membres.

Si des épisodes récents comme la révélation des dégâts du Médiateur, des prothèses PIP, de l'amiante, prouvent quelque chose, c'est bien que le secret des affaires, loin d'être protégé, doit au contraire être aboli.

Jean-Jacques Lamy

## Woerth : demandez le programme

À peine relaxé dans l'affaire Bettencourt où il était poursuivi pour abus de faiblesse et trafic d'influence, Éric Woerth est accueilli à bras ouverts par Sarkozy qui lui réserve une place de choix dans son parti Les Républicains. Il sera chargé d'élaborer le programme économique de la droite pour l'élection présidentielle de 2017.

Pour cela il a sorti le 3 juin un livre intitulé *Quelle politique économique pour redresser la France*, dont il a livré la teneur

sur France Inter le 14 juin. En fait de redressement, Woerth entend surtout enfoncer plus les travailleurs. Temps de travail? « Il faut travailler plus », dit-il. Retraites? « On ne peut pas prendre sa retraite aussi tôt. » Loi Macron? « Il ne la votera pas car ce n'est pas une réponse ». Sa réponse est « laissons faire les entreprises », c'est-à-dire bien sûr les patrons. Enfin quand on demande à Woerth ce qu'il pense de la situation en Grèce, il dénonce « l'attitude irresponsable du

gouvernement grec » et dit que « ces partis-là – Syriza – c'est la pire des choses ».

Du PS aux Républicains en passant par le FN, les personnes changent mais le programme est le même: encore plus de sacrifices pour les travailleurs et toujours plus de cadeaux pour le patronat. Woerth qui rêve de se retrouver en 2017 à Bercy, au ministère de l'Économie, tient à y avoir sa place.

Cédric Duval

## Élections municipales : les résultats de Lutte Ouvrière

Le 14 juin, Lutte Ouvrière présentait des listes aux élections municipales partielles de Clichy-la-Garenne, en région parisienne, et de Thionville, en Lorraine. Dans un contexte de très forte abstention (respectivement 59 % et 50 %), les listes Lutte Ouvrière

ont obtenu 1,42 %, soit 180 voix, à Clichy et 1,21 %, soit 121 voix, à Thionville.

Lutte Ouvrière remercie les électeurs qui ont fait le geste d'exprimer les exigences, immédiates et plus lointaines, du camp des travailleurs.

## Fêtes régionales

### Marseille

Dimanche 21 juin à partir de 11 h  
Parc de Valabre Gardanne

### Mulhouse

Dimanche 21 juin à partir de 11 h 30  
Salle du Lerchenberg 11, rue du Cercle Mulhouse-Dornach

# Code du travail : Badinter hurle avec les loups

La campagne permanente des patrons contre le Code du travail a trouvé tout naturellement des relais chez les politiciens de droite. De Bayrou à Fillon, de Sarkozy à Juppé, ils veulent tous le simplifier afin, disent-ils, de libérer l'entreprise. Le couplet contre le Code du travail est devenu un passage obligé des discours de Sarkozy et consorts. Il est applaudi par l'auditoire pour ce qu'il est : une attaque contre les droits des travailleurs, un encouragement à les réduire à merci.

Le PS et son gouvernement, s'ils ont bien poursuivi concrètement la politique de la droite en matière de destruction du droit social, restaient jusque-là modérés dans leur propagande. Mais, lundi 15 juin, la gauche de gouvernement a fait donner la grosse artillerie contre le droit social.

Robert Badinter, le ministre de la Justice de Mitterrand qui fit abolir la peine de mort, ancien président du Conseil constitutionnel, présenté comme le gardien du temple de la gauche morale, s'est joint à la campagne contre le Code du travail. Dans une tribune publiée par *Le Monde*,

Badinter utilise les mêmes arguments que les autres : le texte serait long, obscur et cette obscurité-même serait une des causes du chômage.

Badinter, escorté d'un

professeur de droit social également réputé de gauche, propose donc une réécriture du Code, simplifiée à l'extrême, où il ne reste plus que quelques grands principes. Le reste,

c'est-à-dire la vie réelle des travailleurs, serait laissé à la libre discussion entre les personnes concernées, c'est-à-dire, aujourd'hui, au chantage patronal.

Pour continuer son

œuvre de destruction des droits des travailleurs, le gouvernement avait besoin d'une caution morale. Badinter vient de la lui fournir.

Paul Galois

## Le patronat montre les dents

**Dans leurs attaques répétées contre le Code du travail, les représentants du patronat invoquent toujours le même argument. Ce texte serait trop long, trop complexe, trop obscur. Ils rêvent probablement de le remplacer par le règlement originel, instauré en 1791 par la bourgeoisie récemment arrivée au pouvoir, la loi Le Chapelier. Ce texte stipulait que « chaque homme est libre de travailler là où il le désire et chaque employeur libre d'embaucher qui lui plaît grâce à la conclusion d'un contrat dont le contenu est librement déterminé par les intéressés ».**

Il ne fallut pas longtemps pour que les premiers militants ouvriers dénoncent cette prétendue égalité entre celui qui doit trouver un emploi ou mourir de faim et celui qui possède les moyens de production, entre la majorité qui n'a rien et la minorité qui possède tout. Cette liberté dans les relations entre le travailleur salarié et le capitaliste, Marx l'appelait la liberté du renard libre dans le poulailler libre.

La classe ouvrière entama donc, dès sa naissance, une lutte collective pour affirmer son droit à la vie. Le résultat, chèrement acquis puisqu'il y fallut des grèves, des insurrections et des menaces de révolution, des trésors de ténacité, de dévouement et d'organisation, fut la reconnaissance de droits collectifs. Là où la bourgeoisie ne voulait voir que des individus isolés, désemparés, poussés par le besoin, les travailleurs

firent apparaître une classe sociale, avec ses droits, ses exigences et ses protections. Là où le patronat voulait l'exploitation sans limite, la classe ouvrière dressait des barrières et contraignait même l'État à les légaliser. Interdiction du travail des enfants, limitation de la journée de travail, salaire minimum, assurances, sécurité, conditions d'embauche et de licenciement, tout fut conquis de haute lutte avant d'être inscrit dans la loi. Il y entra en même temps, ainsi que dans l'expérience des générations, la conscience collective des exploités. Chaque grande période de lutte de la classe ouvrière, au début du XX<sup>e</sup> siècle, en 1936, en 1968, trouva ainsi sa transcription dans le Code du travail.

C'est là-dessus que le patronat veut revenir. Il veut ôter les freins à

l'exploitation. Il veut détruire les règlements, bien sûr, mais il veut aussi détruire la notion de contrat collectif, d'intérêt collectif des travailleurs.

Symétriquement, les travailleurs, en s'opposant aux attaques patronales contre le Code du travail, défendent plus que leurs conditions de vie et que les protections légales. Ces dernières, d'ailleurs, ne s'appliquent plus à tous depuis longtemps et sont abolies pour les précaires, les sans-papiers, les petits boulots, les autoentrepreneurs, etc. Dans le Code du travail, les travailleurs ont à défendre précisément ce que les patrons et tous leurs porte-voix veulent étouffer : la conscience collective, celle d'être une classe sociale, opprimée certes, mais combattante et porteuse de l'avenir de toute la société.

P. G.

## Loyers : une mesure en trompe-l'œil

**Le mécanisme d'encadrement des loyers qui avait été annoncé à plusieurs reprises entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2015 à Paris, avec une limitation à hauteur de 20 % de « loyers de référence ». Appliqué à titre expérimental à Paris, ce dispositif pourrait être étendu à Lille en 2016.**

Ainsi le montant d'un loyer ne pourra excéder de plus de 20 % un loyer de référence déterminé en fonction du type de logement, du nombre de pièces, de l'époque de construction et du secteur géographique. Mais les propriétaires pourraient augmenter les loyers s'ils sont inférieurs de 30 % à ce même montant de référence.

Selon les estimations de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne, un locataire sur cinq pourrait en théorie voir son loyer baisser lors du renouvellement de son bail. Pour un tiers d'entre eux, cela pourrait représenter une baisse de 50 euros par mois, de 50 à 100 euros pour un autre tiers et plus de 100 euros

pour les autres. Mais à l'inverse, 8,5 % des logements les moins chers pourraient bien, avec cet encadrement des loyers, être reloués plus cher.

De plus, certains propriétaires pourront dépasser le plafond en facturant un « complément de loyer » à leur locataire, si le logement répond à certaines « caractéristiques de localisation et de confort ». Une telle formulation est suffisamment vague pour autoriser différentes interprétations. Ainsi, une terrasse, une vue particulière ou un jardin pourront donner lieu à des compléments de loyer conséquents. Ce mécanisme d'encadrement n'empêchera donc pas les loyers parisiens

de se maintenir à un haut niveau.

Le seul encadrement des loyers efficace consisterait à les bloquer

purement et simplement à un niveau compatible avec la situation et les revenus de la population laborieuse. Oui, un toit, et

un toit à bon marché, c'est un droit et c'est une revendication plus que jamais d'actualité.

David Marcil



# Migrants : les dirigeants créent la crise humanitaire

**Avec 100 000 migrants arrivés en Europe par mer, dont 54 000 en Italie, 48 000 en Grèce, et plus de 1 800 qui auraient péri en Méditerranée, l'Europe connaît un afflux soudain de migrants syriens, soudanais, érythréens et somaliens qui fuient la guerre, la misère et les exactions de régimes sanguinaires.**

Cette situation est certes nouvelle, mais on n'est ni en Haïti ni au Népal au lendemain d'un tremblement de terre ! Il s'agit, au fond, de gérer la situation de 200 000 réfugiés sur un continent de 500 millions de personnes qui regorge de richesses et dans les capitales les plus riches du monde. Alors si drame humanitaire il y a, il est créé de toutes pièces par la politique des dirigeants européens.

En bloquant les migrants à la frontière italienne, le gouvernement français a provoqué une crise humanitaire à Vintimille. Comme à Calais, un no man's land s'est créé avec près de 200 femmes et enfants qui errent, sans pouvoir ni reculer, ni avancer. À Paris,

en refusant d'ouvrir les hébergements d'urgence qui seraient nécessaires, le gouvernement ne laisse pas d'autre choix aux migrants que de dormir dans des conditions indignes.

Au lieu de chercher une solution européenne coordonnée et solidaire, les principales puissances européennes se battent comme des marchands de tapis pour faire retomber sur le voisin, ce qu'elles considèrent être un « fardeau ». Et, comble de cynisme, c'est l'Italie, la Grèce et Malte, des pays frappés de plein fouet par la crise qui sont censés gérer la situation d'urgence.

Le gouvernement français s'illustre dans cette politique infâme. Non content d'avoir fermé sa frontière

aux migrants et de les refouler en Italie, il s'en prend à celle-ci, accusée de ne pas remplir ses obligations, c'est-à-dire de ne pas enregistrer les migrants et de ne pas faire le tri entre les « vrais » et les « faux » réfugiés. Il conteste encore le plan de répartition proposé par Juncker, le président de la commission européenne, refusant d'accueillir les 9 000 réfugiés prévus par celui-ci.

Les dirigeants socialistes aiment dire que « si on ne peut pas accueillir toute la misère du monde », « il faut en prendre sa part ». Aujourd'hui au pouvoir, ils ne veulent même pas prendre la petite part qui leur est allouée. Pour coller à la démagogie anti-immigrés de la droite et du Front national et pour montrer que, comme eux, ils savent, être implacables contre les pauvres, le gouvernement mène une politique honteuse et inhumaine.

Lila Vermer

## Des enfants en rétention

Deux enfants âgés de 3 ans et de 6 ans ont été retenus plusieurs jours dans la « zone d'attente » de l'aéroport de Roissy. L'une était française et, élevée au Cameroun par sa grand-mère, elle venait rendre visite à sa mère pour les vacances. Les policiers ont suspecté une fraude alors que le livret de famille était produit. L'enfant était noire et venait d'Afrique, cela a suffi à justifier sa rétention.

Quant à l'autre enfant, elle venait de Côte d'Ivoire et a été retenue cinq jours à

Roissy parce que son père, lui-même en situation irrégulière, avait produit un faux passeport, voulant sauver sa fille de l'excision.

La France avait été condamnée en 2012 par la Commission européenne des droits de l'homme pour le placement systématique des familles avec enfants en centre de rétention. Cette condamnation avait alors incité le candidat François Hollande, lors de sa campagne pour la présidentielle en 2012, à déclarer solennellement auprès

du Réseau d'éducation sans frontière (RESF) : « Je veux prendre l'engagement, si je suis élu à la présidence de la République, de mettre fin dès mai 2012 à la rétention des enfants et donc des familles avec enfants. » Et il avait précisé qu'il mettrait en œuvre une procédure dérogatoire pour éviter aux jeunes enfants cette situation de rétention dans les aéroports. Mais une fois élu, Hollande a vite oublié cette promesse, comme bien d'autres.

Aline Urbain

## Paris : une manifestation réussie

Mardi 16 juin, des milliers de personnes, migrants en tête, ont manifesté à Paris pour dénoncer la politique honteuse et inhumaine du gouvernement. Elles ont affirmé que les migrants devaient pouvoir obtenir le droit d'asile et le droit de libre circulation, en scandant les slogans : « Freedom ! » (Liberté !), « Première, deuxième, troisième génération, on s'en fout, on est chez nous ! », « À bas les barrages et tous les barbelés, union de tous les travailleurs ! ». Lutte Ouvrière était présente dans la manifestation.



## Yvelines : travailleurs sans papiers en lutte



Depuis le 10 juin, plusieurs centaines de travailleurs sans papiers occupent deux agences d'intérim dans les Yvelines, l'une à Montigny-le-Bretonneux, l'autre dans le Technoparc de Poissy, près de l'usine PSA. Ils demandent à pouvoir travailler en situation régulière.

Ils travaillent et vivent en France depuis plusieurs années, plus de dix ans pour certains, très souvent dans des conditions difficiles. De ce fait, ils ne décrochent que des emplois précaires, souvent à temps partiel, parmi les travaux les plus pénibles, mal payés, parfois de la main à la main ou par de simples chèques, sans bulletin de salaire. Souvent, ils ne parviennent à trouver un travail qu'en empruntant l'identité d'un proche, d'un parent, en situation régulière.

Tout contrôle de police constitue un risque de se retrouver en centre de rétention dans l'attente de la décision d'un juge pour une éventuelle reconduite à la frontière.

Des discussions sont amorcées avec le patronat de l'intérim, sans pour l'instant déboucher sur un certificat de concordance attestant qu'un travailleur était employé sous une autre identité ni un formulaire de contrat de travail. Ces deux papiers sont indispensables pour obtenir des droits en préfecture. Les patrons connaissent bien la situation de ces travailleurs. Mais dans bien des cas, dès qu'ils réclament ces papiers, c'est le licenciement.

Dès le premier jour, la grève et l'occupation des agences d'intérim se sont organisées avec l'aide de la CGT. Entrer à plus d'une centaine dans une agence d'intérim n'est pas simple mais cela s'est fait, à la

grande surprise des employés de ces agences. Cette présence massive ne visait évidemment pas à gêner leur travail, ni à empêcher les salariés de l'agence de venir chercher de l'emploi ou réclamer leur dû. Il y avait simplement un peu plus de monde que d'habitude !

Concernant l'intendance, des foyers de la région se sont organisés pour fournir le nécessaire pour le repas. Sur les deux sites, mais surtout à Montigny puisque cette agence est en pleine ville, des habitants ont apporté de l'eau, de la nourriture, des fruits, plusieurs dizaines de pizzas et même un ventilateur.

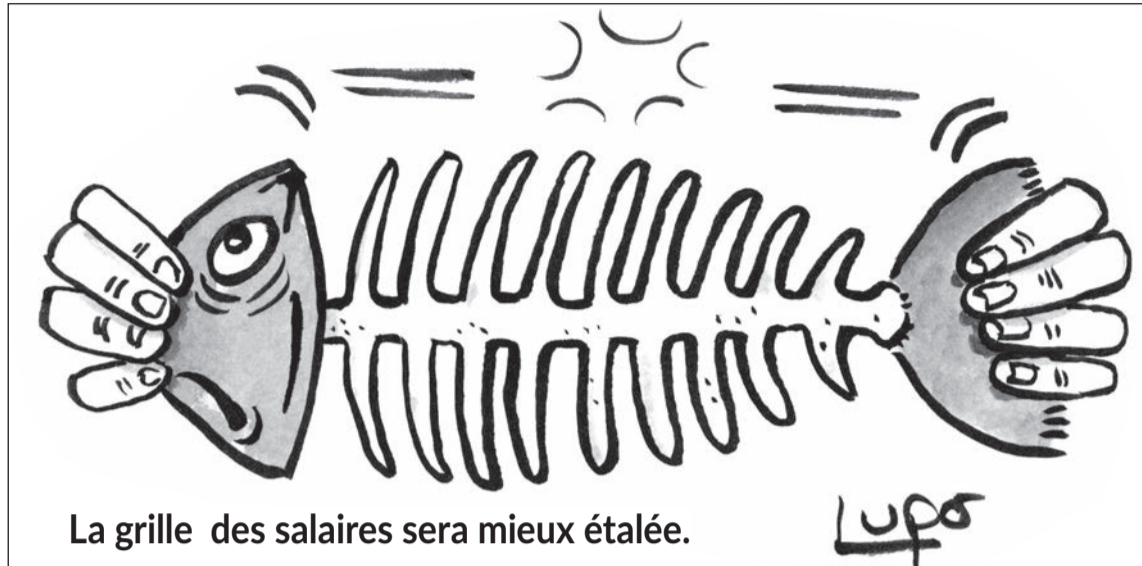
Les travailleurs sans papiers ont organisé des visites à d'autres agences d'intérim. Ils ont parfois trouvé porte close, les directions préférant baisser le rideau plutôt que courir le risque d'une occupation. Dans une agence, cependant, ils ont dû faire face à un employeur un peu excité qui les menaçait avec un extincteur ! Il a fallu, dans la bonne humeur, s'organiser pour la nuit, dans des locaux souvent exigus.

Les travailleurs ont fait connaître leur mouvement en distribuant des tracts, en prévenant la presse, en s'adressant aussi à ceux qui sont dans la même situation qu'eux pour les inviter à rejoindre le mouvement.

Pouvoir vivre et travailler comme tous les autres salariés de ce pays, ne pas craindre sans cesse un contrôle de police alors qu'on se rend au travail, obtenir un logement, ne pas être à la merci de patrons qui profitent largement de cette précarité, serait la moindre des choses. La lutte continue avec la même détermination qu'au premier jour.

Correspondant LO

## Salaires des fonctionnaires : rien à signaler



« Tous les fonctionnaires seront revalorisés », a proclamé fièrement Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, en présentant sa réforme miracle. Elle a fustigé la grille de salaires des 5,2 millions agents des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, en la déclarant « obsolète et injuste ».

Tous les fonctionnaires, a-t-elle juré, devraient bénéficier « d'une carrière plus juste ». Belles et nobles paroles, mais à regarder de plus près, ses propositions paraissent dérisoires. Elle promet de faire quelque chose, mais pas avant 2017, et « se donne jusqu'à 2020 » pour aboutir. C'est dire qu'elle se prépare surtout à

rien donner. Les sommes promises à chaque fonctionnaire sont proches de la provocation : chaque fonctionnaire pourrait obtenir un gain de 30 à 40 euros par mois, et pour certains à 70 euros, au mieux, pour 2020. Et de prétendre que cette revalorisation rendra la carrière de fonctionnaire plus attractive. Mais

des contreparties vont être exigées, pour ne pas coûter trop cher au budget : les déroulements de carrière vont être freinés, et les fonctionnaires devront attendre davantage avant de prétendre à une rémunération plus élevée.

Mais Marylise Lebranchu n'a pu faire silence sur la mesure antifonctionnaires la plus importante : le blocage des augmentations générales de salaires – le gel du point d'indice –, en place depuis 2010, est maintenu au moins jusqu'en 2017. Le reste, ce sont des discours.

Bertrand Gordes

## Le Parisien : un magnat du luxe s'achète un journal

Le quotidien *Le Parisien* et son édition nationale *Aujourd'hui en France* doivent changer de mains. La famille Amaury, cent-soixante-septième fortune de France, négocie la vente au groupe de luxe LVMH, propriété de Bernard Arnault, classé, lui, première fortune.

Pour les capitalistes, la presse est une marchandise comme une autre. Et du point de vue de la famille Amaury, *Le Parisien* est devenu moins rentable que l'organisation du Tour de France, dont elle reçoit les retombées via ASO

(Amaury sport organisation), tandis que d'autres filières seraient encore plus prometteuses pour elle, comme les paris sportifs en ligne.

Bernard Arnault n'est pas le seul capitaliste à s'intéresser au secteur de la presse. Ainsi, le propriétaire de Free, allié à un homme d'affaires et à un banquier, s'est offert *Le Monde*, *Le Nouvel observateur* et *Télérama*, tandis que son homologue qui contrôle SFR et Numéricable se payait *Libération*, *L'Express* et *l'Expansion*. Avant *Le Parisien*, Bernard Arnault avait déjà acheté les

journaux économiques *Les Échos* et *Investir*, tandis que François Pinault s'offrait *Le Point* et qu'un dirigeant de l'ancien groupe de presse Hersant prenait le contrôle de *Marianne*. Quant à Serge Dassault, il a racheté *Le Figaro* et s'en sert avant tout pour diffuser dans l'opinion la propagande patronale qu'il incarne aussi en étant sénateur UMP.

La liberté de la presse est la liberté, pour un certain nombre de capitalistes, de s'acheter le droit de façonner l'opinion. Et ils ne s'en privent pas.

Jean Sanday

## Poitiers-Berlin : Valls se détend... aux frais des contribuables

« Il y a toujours des grinchoux » a répondu Valls après les critiques suscitées par son voyage à Berlin, samedi 6 juin, pour voir la finale de foot entre le Barça et la Juventus. Pour pouvoir être présent à Poitiers le lendemain, au congrès du PS, il a voyagé en jet officiel, payé par les deniers

publics, pour une somme estimée entre 14 000 et 18 000 euros.

C'était « pour voir Platini » a expliqué Valls en parlant d'une simple « bourde ». Et d'ajouter qu'il fallait bien se détendre après le travail... C'est sûr, c'est tellement difficile d'imposer des mesures d'économies à

tous les services de l'État, aux hôpitaux, aux écoles et aux salariés.

Du Yacht de Bolloré pour Sarkozy au caprice footballistique de Valls, ces serviteurs des riches veulent la même vie, les mêmes facilités que leurs maîtres, ils ne se gênent même pas pour l'afficher.

N.S.

## Taxis et UberPOP : jungle capitaliste

À Marseille, Strasbourg et Nantes, les chauffeurs de taxis se sont mobilisés lundi 8 juin contre l'arrivée du service UberPOP de la société Uber, une entreprise américaine qui développe des applications d'appel de taxi et de covoiturage par Internet. Ils ont empêché notamment des réunions de recrutement de se tenir.

Par le biais de cette application UberPOP, il est possible de faire appel, via par exemple un smartphone, aux services de tout conducteur qui se sera fait au préalable enregistrer par Uber. Les chauffeurs de taxis dénoncent une « concurrence déloyale » car, à la différence d'un chauffeur UberPOP, ils doivent s'acquitter d'une licence, devant pour cela justifier d'une formation. S'ils sont à leur compte, ce qui est le cas de 80 % des chauffeurs de taxi, ils doivent en plus payer des cotisations et reverser la TVA à l'État. Le mécontentement est d'autant plus vif que, dans ce secteur, la concurrence est de plus en plus dure et les journées de travail souvent de plus de douze heures.

Prenant la forme d'opérations de blocage d'aéroports et de grands axes de circulation, la colère de cette catégorie d'artisans s'était déjà exprimée à plusieurs reprises, contre Uber mais plus largement contre les sociétés proposant la location de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) qui, normalement, à la différence des taxis, doivent obligatoirement être réservés à l'avance par les clients.

Donnant en partie satisfaction à ceux qui s'étaient mobilisés, le gouvernement avait fait voter en octobre 2014 une loi interdisant notamment aux entreprises de VTC de prendre des clients à la volée dans la rue, réservant cette

prérogative aux taxis. Le gouvernement répondait aussi aux pressions exercées par les grosses sociétés de réservation de taxi qui ont su, elles aussi, trouver l'oreille des ministres.

Depuis l'entrée en vigueur de cette législation, le 1<sup>er</sup> janvier, UberPOP est censé être illégal et plus de 400 interpellations auraient eu lieu. Mais les dirigeants d'Uber ont engagé une guérilla juridique qui leur permet pour le moment de continuer à se développer. C'est ainsi qu'Uber est disponible à Paris, Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux et Nice.

Les artisans taxis, en défendant les réglementations existantes, cherchent à sauver leur gagne-pain et c'est bien légitime. C'est un combat bien différent de celui des entreprises capitalistes, comme les G7 et autres sociétés de taxis, qui elles, défendent leurs profits et leur position dominante menacée par la venue de nouveaux concurrents. Mais ces chauffeurs indépendants se retrouvent à s'opposer à d'autres travailleurs, ceux qui souhaitent tenter leur chance avec UberPOP et qui, eux aussi, cherchent à survivre.

Une situation qui illustre la façon dont le capitalisme transforme la société en une véritable jungle, où des travailleurs sont conduits à s'opposer à d'autres, pendant que les plus grands fauves, eux, profitent sur les dos de tous.

M.R.

### Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 168 - mai-juin 2015

- L'offensive du gouvernement contre les droits des travailleurs
- Où va le Front national ?
- Quand le gouvernement mobilise l'école derrière les valeurs de la bourgeoisie
- Martinique : les partis nationalistes et la future collectivité territoriale
- Corée du Sud : la main de fer de la « démocratie » des chaebols
- États-Unis : la situation politique et sociale en 2015

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

## Gaz et électricité : toujours plus cher

Depuis 2007 les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté de 49 % et ceux du gaz de 36 %. C'est ce que constate le médiateur national de l'énergie dans son rapport annuel.

Les gouvernements de droite et de gauche qui se sont succédé dans cette période en sont directement responsables. Ce sont eux en effet qui fixent les tarifs réglementés d'EDF et d'Engie (ex-GDF Suez), les deux sociétés qui alimentent encore l'immense majorité des particuliers. En 2007, l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence était censée faire baisser les prix grâce à l'arrivée de nouveaux opérateurs,

libres de les fixer. C'est exactement le contraire qui s'est produit.

Ces hausses pèsent lourdement sur toute une partie de la population. Le rapport dénonce le fait que 8 millions de personnes consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses d'énergie dans le logement. Il faudrait y ajouter tous ceux qui n'atteignent pas ce seuil uniquement parce qu'ils renoncent à se chauffer correctement, craignant de ne pouvoir régler leur facture. Ils mettent ainsi en danger leur santé, car avoir froid dans son appartement n'est pas seulement gênant, c'est aussi une

source de maladies chroniques comme l'arthrose ou les troubles des voies respiratoires.

Aujourd'hui, de nouvelles augmentations sont dans l'air. Le PDG d'EDF a demandé des hausses de tarifs. Les investissements nécessaires à l'entretien des centrales nucléaires et le rachat d'une partie d'Areva lui fournissent des prétextes commodes, et l'on peut prévoir que le gouvernement lui donnera satisfaction. Mais la population n'a aucune raison de payer pour les dividendes des actionnaires d'EDF ou d'Engie.

Daniel Mescla

## Salon du Bourget : capitalistes choyés

Lundi 15 juin, Hollande a inauguré le salon du Bourget, moment clé dans la concurrence que se livrent les géants de l'aéronautique civile et militaire. Le précédent salon avait battu un record avec 115 milliards d'euros de commandes annoncées. Celui de 2015 s'annonce aussi bon pour les constructeurs.

Rendant hommage à « l'excellence française », Hollande a été dans son rôle de VPR au service des grands groupes du secteur, Airbus et Dassault. Dernièrement, il a réussi à vendre des Rafale à l'Égypte, à l'Inde et au Qatar. Le

dictateur gabonais Bongo étant désigné par les commentateurs comme un autre acheteur potentiel du Rafale, il a eu droit à toutes les attentions de Hollande.

Les politiciens du PS font vraiment tout ce qu'ils peuvent pour vendre les produits des industriels de l'armement. En témoignent les résultats record de ce secteur pour l'année 2015, avec déjà plus de 15 milliards d'euros de commandes. Hollande est décidément très bon, pour les profits des marchands d'armes.

Stéphane Fort

## Pénurie de vaccins pédiatriques : et contre le profit ?

Depuis plusieurs mois, les pharmacies connaissent une pénurie de deux types de vaccins pédiatriques : ceux qui protègent contre quatre maladies (diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche), et d'autres qui protègent en plus contre certaines méningites. Les deux laboratoires qui ont le monopole mondial de

la production, GlaxoSmithKline (GSK) et Sanofi-Pasteur, invoquent des problèmes techniques et une augmentation de la demande, la vaccination étant recommandée par 17 pays supplémentaires suite à une épidémie de coqueluche en 2012-2013.

GSK propose opportunément en remplacement un troisième type

de vaccin, qui protège en plus contre l'hépatite B. Le problème est son coût : 39,04 euros la dose, au lieu de 14,06 et 26,33 euros pour les deux vaccins manquants.

Mettant à profit ce dysfonctionnement, une campagne lancée par des opposants à la vaccination a rencontré un certain succès sur Internet. Jouant sur

la défiance vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques et leur soif de profit, ainsi que sur la crainte d'effets secondaires, cette campagne et ceux qui sont à son initiative mettent en avant des idées parmi les plus rétrogrades.

Pourtant, le problème n'est pas cette prétendue nocivité de la vaccination, mais les agissements des

trusts pharmaceutiques, qui accumulent des profits énormes, allant jusqu'à spéculer sur la pénurie, voire l'organiser, pour accroître leurs marges.

Pour que le progrès médical bénéficie à toute l'humanité, il reste à vacciner la société contre une autre maladie : la recherche du profit.

Hélène Comte

## Groupe FN : par ici la bonne soupe

Le Front national veut constituer un groupe au Parlement européen. Il ne lui manquait que deux députés pour atteindre le nombre permettant de le faire. Mais le règlement du Parlement de Strasbourg précise que pour former un groupe, il est nécessaire de rassembler des députés de sept nationalités différentes. Le FN n'avait réussi à rallier à lui que les élus de quatre partis d'extrême droite dont le FPÖ autrichien, ou encore la Ligue du Nord italienne. Les autres

avaient préféré se rallier à la bannière du parti britannique europhobe UKIP, y compris une députée FN fraîchement élue.

Le 15 juin, Marine Le Pen a annoncé qu'elle avait finalement réussi à rameuter les députés manquants : une belle brochette allant d'une députée exclue du groupe de l'UKIP après que son assistant a été soupçonné de fausses factures, à des députés polonais du KNP, devenus soudain fréquentables depuis le départ de

leur chef révisionniste et homophobe.

Au passage, Jean-Marie Le Pen et son vieux complice Bruno Gollnisch ont été mis à l'écart du groupe, leurs propos ignobles et réitérés sur les chambres à gaz collant mal avec l'image que veut donner le

FN : celle de politiciens réactionnaires mais propres sur eux postulant à la gestion gouvernementale des affaires de la bourgeoisie.

Former un groupe donne accès à des postes de présidents de commission grassement rétribués, et surtout permet de disposer

de 20 à 30 millions d'euros pour les cinq ans à venir, en plus des salaires et indemnités déjà plantureux des députés.

Cette perspective alléchante permet de trouver les alliés nécessaires sans trop de difficulté.

Gilles Boti

## Voyous encartés

Après l'incendie de treize voitures à Mitry-Mory, dans la région parisienne, un responsable départemental du Front national avait dénoncé sur son blog l'augmentation de l'insécurité dans sa commune. Mais les voyous auteurs de l'incendie ont été retrouvés, et leur « tête pensante » – si l'on peut dire ! – a été démasquée... Il s'agit de ce responsable FN lui-même, accompagné de plusieurs militants frontistes des environs. Lui en prison et les autres sous contrôle judiciaire, ils attendent leur jugement. En outre, la justice les soupçonne d'avoir agi sous l'emprise de l'alcool et de la drogue, et d'avoir

commis d'autres délits.

La direction du FN s'est évidemment empressée de se désolidariser de ces individus, pour le moment suspendus. Mais pour ce parti qui se dit en plein processus de « dédramatisation », la tâche est ingrate : après chaque élection, la liste des militants, responsables ou candidats suspendus ou exclus pour cause de délits ou de propos racistes, homophobes, islamophobes, antisémites, pétainistes, etc., s'allonge un peu plus. Suite à la campagne électorale des départementales de mars 2015, le FN vient d'exclure seize candidats pour propos outranciers.

Mais ce parti sait faire

preuve d'une certaine indulgence envers les siens. Les seize récents exclus ne sont finalement qu'une petite proportion des candidats estampillés FN ou Rassemblement bleu marine ayant tenu des propos racistes ou homophobes.

La direction du FN est même capable de pardonner. C'est ainsi que Jacques Coutela, suspendu en 2011 après avoir présenté le tueur norvégien d'extrême droite Andres Breivik comme « le premier défenseur de l'Occident » ou encore « Charles Martel 2 », a de nouveau été candidat FN lors des départementales de mars 2015.

Valérie Fontaine



# Espagne : des espoirs que seule la lutte pourra concrétiser

Samedi 13 juin, avait lieu en Espagne la désignation des maires issus des majorités élues le 24 mai. Pour le Parti populaire (le PP, de droite, au gouvernement) cette journée a été la confirmation d'une défaite. Dans plusieurs grandes villes comme Madrid, Barcelone, Saragosse, Séville, Cadix et bien d'autres, l'ancien maire a dû céder la place.

Souvent les nouvelles majorités se sont constituées autour du candidat du Parti socialiste (PSOE). Mais souvent aussi l'accord s'est fait autour de candidatures dites d'unité populaire, incluant Podemos et d'autres courants émanant des mouvements contestataires et des mobilisations de ces dernières années. Cela a été le cas à Madrid, où Manuela Carmena, à la tête de la coalition Ahora Madrid, doit son succès à son passé de militante antifranquiste liée au Parti communiste. Elle le doit aussi à son rôle depuis plusieurs années dans les mobilisations contre les expulsions, les économies sur les services publics et pour les droits des femmes.

Cela a été aussi le cas d'Ada Colau à Barcelone, jeune femme très populaire pour son rôle dans les mobilisations contre les expulsions, contre les attaques visant les services publics et contre la corruption, et aussi pour d'autres, moins connus mais qui ont joué un rôle au niveau local dans les mobilisations de ces dernières années.

Nous publions à ce sujet un large extrait de l'éditorial des bulletins d'entreprise que publient nos camarades de Voz Obrera (UCI).

(...) La joie s'est exprimée le jour même de l'installation des nouveaux maires. Des milliers de personnes, à Madrid, Barcelone, Valence, Cadix ou Séville et dans bien d'autres villes, sont descendues dans la rue pour les saluer et huer les maires sortants, du Parti Populaire.

À Cadix, par exemple, Teofila Martinez, du PP, a été conspuée, sifflée et



Manuela Carmena et Ada Colau.

huée lorsqu'elle est sortie de l'Assemblée plénière. Tous les nouveaux maires ont promis de lutter contre la corruption, contre les expulsions des logements, les restrictions et coupures d'eau et d'électricité, et la pauvreté. Leurs discours avaient pour axe principal la lutte contre la pauvreté, le chômage, les inégalités, la nécessité d'organiser une solidarité citoyenne et de privilégier le sort des hommes et des femmes face aux intérêts privés du patronat. Ils ont exprimé du même coup leur intention de prendre en considération le monde du travail et les plus pauvres qui supportent le poids de cette longue crise provoquée par les grands groupes financiers, les multinationales et les entreprises qui exploitent sans pitié les travailleurs pour maintenir leurs profits.

Ces nouvelles élections ont montré clairement que la majorité de la population en a assez des mensonges, du vol et des attaques perpétrées par Rajoy, le PP et tous les gouvernements au service des plus riches et des entreprises de l'Ibex 35 [le Cac 40 espagnol] qui gagnent des milliards d'euros dans cette crise.

Quant aux élections générales à venir, beaucoup espèrent une fois de plus un vote massif contre le PP.

Plus que jamais, il faut être conscients qu'il ne suffira pas de belles paroles et de bonnes intentions pour résoudre les difficultés que vivent des millions de familles de la classe ouvrière et des classes populaires,

avec des millions de personnes au chômage ou touchant des salaires de misère. Que l'on ne nous présente pas de faux remèdes ! Il faut des mesures d'urgence qui aillent à la racine de tous les problèmes. Et cela commence par l'emploi.

Le capitalisme vit une crise historique. Cela signifie que ce système est obsolète, qu'il va de catastrophe en catastrophe, sans pouvoir assurer des progrès pour l'humanité.

Le capitalisme n'est même pas capable de fournir un travail digne à tous dans le cadre de ce système. Les salaires de misère, les contrats partiels ne sont qu'une façon pour le capitalisme de se sortir de la crise pour maintenir ses profits. C'est pour cela qu'il faut répartir le travail entre tous sans baisser les salaires, en créant des emplois publics, en expropriant les moyens de production, les banques, les grandes exploitations agricoles et les grandes entreprises, qui sont entre les mains des riches, qui doivent payer la crise qu'ils ont provoquée.

C'est pourquoi lorsque nous avons l'occasion de descendre dans la rue il faut en profiter pour nous faire entendre et exiger le pain, le travail, le logement et la dignité.

C'est le seul chemin pour changer le rapport de forces en faveur du monde du travail. Et c'est ce qu'ont compris bien des collectifs de lutte qui ont manifesté le 13 juin aux portes des mairies.

Voz Obrera

# Italie : surenchères xénophobes

La situation des migrants bloqués à la frontière franco-italienne, réfugiés dans les gares de grandes villes italiennes, espérant pouvoir quitter l'Italie pour le nord de l'Europe, est l'occasion pour la Ligue du Nord, parti xénophobe et raciste, de faire assaut de démagogie.

Le gouvernement Renzi demande un « changement de plan » de l'Union européenne. Il remet notamment en cause le traité de Dublin, qui impose que ce soit le pays où les réfugiés débarquent, comme la Grèce et l'Italie, qui traite les demandes d'asile.

Fragilisé par la baisse de son parti aux récentes élections locales, Renzi tente d'apparaître ni trop inhumain ni trop laxiste. Il a donc affirmé ces jours-ci que son gouvernement attribuerait des permis de séjour temporaires aux migrants, afin qu'ils puissent passer les frontières.

Mais c'est la Ligue du Nord qui saisit l'occasion pour faire assaut de déclarations contre l'immigration. Après son relatif revers électoral – elle n'est pas parvenue à percer dans le Sud du pays – elle se concentre à nouveau sur les régions du Nord où elle a confirmé sa domination. Ainsi, Roberto Maroni, gouverneur de Lombardie, a organisé une manifestation à Bergame, samedi 13 juin, pour dire « stop à l'invasion ». Alors que le gouvernement cherche à répartir les réfugiés pour éviter leur concentration en Sicile et dans les autres régions du Sud, il appelle à refuser de les accueillir et prétend même verser une « prime »

aux communes lombardes qui les refusent.

Son parti a également organisé, dans plusieurs villes de Ligurie et de Lombardie, des séances publiques de signature d'une pétition demandant le statut de « réfugiés politiques » pour les citoyens italiens » pour que ceux-ci puissent « bénéficier » des prétendus « avantages » perçus par les migrants.

Pour Maroni, la solution est simple : il faut empêcher les migrants d'arriver sur le sol italien, en les parquant dans des camps de réfugiés dans les pays de départ. Et s'il s'avère impossible de passer des accords avec les gouvernements locaux, comme cela avait été le cas sous Kadhafi, il propose de faire intervenir les casques bleus pour des missions de « maintien de la paix ».

Cette propagande ignoble est présentée au nom des intérêts des « citoyens », des chômeurs, des retraités, des travailleurs... et des entrepreneurs italiens, auxquels, clament les dirigeants de la Ligue du Nord, il faudrait consacrer toutes les ressources. Derrière les postures radicales et la démagogie raciste, c'est bien la même volonté de servir le patronat qu'on retrouve chez la Ligue du Nord.

Nadia Cantale

## Cercle Léon Trotsky

## La longue lutte des Noirs américains

Vendredi 19 juin à 20 h 30

Docks de Paris – Eurosites

50, avenue des Magasins-

Général Bâtiment 282

Aubervilliers

Métro Front Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros



## États-Unis : primaires, un air de déjà vu

**Bien que l'élection présidentielle ne doive avoir lieu aux États-Unis que dans un an et demi, la campagne des primaires pour désigner les candidats des deux principaux partis est déjà lancée. Mais elle prend l'allure d'une affaire de familles.**

Du côté du Parti Républicain le principal candidat s'appelle en effet Jeb Bush. C'est l'ancien gouverneur de Floride et surtout le petit-fils d'un sénateur, le fils d'un ex-président et le frère d'un autre ex-président... C'est

dire qu'avec la famille Bush, la bourgeoisie américaine sait à qui elle a affaire.

C'est aussi le cas du côté du Parti Démocrate puisque c'est Hillary Clinton, ex-séna-trice, ex-secrétaire d'État et femme d'un ex-président,

qui se lance dans la campagne. D'un côté elle veut se situer dans le sillage de son mari Bill Clinton et de l'actuel président démocrate Obama.

Hillary Clinton a néanmoins besoin de s'adresser aux classes populaires. Elle dénonce les fonds spéculatifs, comme Hollande avait dénoncé la finance. Mais les gestionnaires de ces fonds font partie des gros donateurs de sa campagne et des

relations personnelles du clan Clinton !

Ne lésinant pas sur la démagogie, elle parle des « routiers qui conduisent pendant des heures, des ouvriers et des serveuses qui restent debout toute la journée, des infirmières qui travaillent toute la nuit... ». Celle qui a pourtant été partie prenante du gouvernement d'Obama pendant quatre ans, jusqu'en 2013, promet une croissance qui va « créer des

millions d'emplois ». Mais bien évidemment sans parler de s'attaquer à la domination des milliardaires sur l'économie américaine.

La saison des promesses électorales est donc ouverte. La télévision se fait l'écho complaisant des premiers épisodes de ce long feuilleton qui s'achèvera en novembre 2016. Mais les travailleurs sont déjà avertis qu'ils n'ont rien à en attendre.

**Lucien Déroit**

## Noir et révolté, 43 ans de prison

**L'État de Louisiane s'acharne sur un homme qui a déjà passé 43 années de sa vie en prison à l'isolement, ne sortant de sa cellule qu'une heure sur 24 heures, trois jours par semaine !**

Il s'agit d'Albert Woodfox qui a été accusé avec deux autres de ses camarades, Robert King et Herman Wallace, d'avoir tué en 1972 un gardien de la prison de Louisiane où ils étaient détenus pour vol à main armée. Ils ont toujours nié avoir tué le gardien. Mais non seulement ils étaient Noirs et ne se laissaient pas faire, mais ils avaient rejoint en prison les Black Panthers, les Panthères noires, cette organisation radicale d'auto-défense des Noirs que l'État américain s'acharnait alors à détruire. Un procès raciste et truqué les a condamnés à vie.

Après avoir passé 29 ans à l'isolement, Robert King a finalement été libéré en 2001, le jugement le condamnant ayant été cassé.

Après 40 ans de prison à l'isolement, Herman Wallace a fini par être libéré, après

une campagne d'Amnesty international, le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Il avait 71 ans et était atteint d'un cancer du foie. Mais le 2 octobre, il était à nouveau inculpé pour le même crime à la demande de l'État de Louisiane et il mourait le 4 octobre 2013.

Enfin lundi 8 juin 2015, le juge avait décidé la remise en liberté d'Albert Woodfox. Mais l'État de Louisiane a fait appel de cette décision et obtenu qu'il reste en prison jusqu'à... son procès. Il a pourtant déjà été jugé deux fois et les deux jugements ont été cassés. À peine les jugements cassés, Woodfox est à nouveau inculpé et il doit maintenant attendre (toujours à l'isolement) un troisième procès ! Les preuves à décharge ont été détruites depuis le début et les témoins ont disparu au fil des ans. Quant à la veuve du gardien, elle a beau dire



Albert Woodfox.

qu'elle ne croyait pas à leur culpabilité, elle n'est pas entendue.

Toute la barbarie de la « grande démocratie » américaine est illustrée dans cet acharnement raciste abject des autorités et la haine

qu'elles ont des opprimés qui se révoltent. Malgré la torture qu'on lui a fait subir, Albert Woodfox a affirmé : « La cause que j'ai défendue hier et aujourd'hui est noble. C'est pourquoi ils ne me briseront pas. Ils peuvent me

*courber un peu, me faire beaucoup de mal, ils peuvent même prendre ma vie. Mais ils ne pourront jamais me briser. »*

Albert Woodfox doit être libéré immédiatement !

**Dominique Chablis**

## Autriche : des sociaux-démocrates s'allient à l'extrême droite

**En Autriche, deux élections régionales récentes ont montré une progression notable de l'extrême droite. Ainsi, le FPÖ a atteint 15 % des voix dans le Burgenland, en hausse de presque dix points, tandis que les sociaux-démocrates reculaient d'autant. Cette poussée a été encore plus spectaculaire en Styrie, où le FPÖ a obtenu 27,1 % (+ 16,5 %).**

Ce n'est certes pas la première fois que ce parti d'extrême droite réalise des scores importants. Il a participé au gouvernement fédéral entre 2000 à 2005 et déjà gouverné des villes et des Länder... montrant toute sa capacité à être aussi corrompu que les autres. Ce fut en particulier le cas en Carinthie, où feu Jörg Haider, président du Land de 1999 à 2008, a été impliqué dans des opérations de spéculation bancaire douteuses à grande échelle. Il n'en reste

pas moins qu'aujourd'hui, dans le contexte de la crise et de ses conséquences pour les milieux populaires, cette nouvelle progression est inquiétante. D'autant qu'elle est concomitante des tentatives de groupes fascisants comme Pegida ou les Identitaires d'occuper la rue.

Avec sa campagne sur des thèmes sécuritaires et anti-immigrés, le FPÖ trouve bien sûr un écho dans l'électorat réactionnaire. Mais il profite aussi largement du discrédit

des deux partis qui gouvernent ensemble (comme c'est le cas depuis 2007 au niveau fédéral) ou alternativement : les chrétiens-démocrates de l'ÖVP et les sociaux-démocrates du SPÖ. En Styrie, un plan d'austérité important, avec des coupes claires dans le domaine de la santé et de l'éducation, avait ainsi été lancé en 2011 par leur coalition, entraînant les plus grandes manifestations de protestation que Graz, la capitale du Land, ait connues.

En Styrie, le SPÖ a choisi de gouverner avec les conservateurs de l'ÖVP, mais dans le petit Land viticole du Burgenland, dirigé depuis 1964 par les sociaux-démocrates, il a fait le choix de

s'allier avec le FPÖ, offrant au dirigeant de l'extrême droite locale le portefeuille de la Sécurité. Pourtant, lors de son dernier congrès, en novembre dernier, le SPÖ avait exclu, « à quelque niveau que ce soit », toute alliance avec le FPÖ. S'il y a eu quelques réactions gênées de la part de la direction nationale du parti et une manifestation de protestation devant le siège du SPÖ à Vienne, cela s'est arrêté là. Les dirigeants sociaux-démocrates se moquent ainsi ouvertement de leurs militants et de ceux qui croient sincèrement en leurs déclarations du dimanche contre les idées xénophobes du FPÖ. On peut se demander ce qu'il en sera en octobre lors des élections à Vienne, qui est

un fief du SPÖ depuis 1945 mais où tous les sondages indiquent aussi une progression du FPÖ.

Au-delà des jeux politiques, cette évolution se manifeste aussi par un renforcement des attaques contre les classes pauvres d'Autriche et par de nouvelles menaces contre les travailleurs immigrés et les demandeurs d'asile. Le 12 juin, la ministre fédérale de l'Intérieur a ainsi décidé de stopper le traitement de toutes les demandes d'asile en cours, et de suspendre toutes les procédures de regroupement familial. Une évolution réactionnaire contre laquelle tous les travailleurs d'Autriche ont intérêt à se dresser.

**Henri Marnier**



Manifestation du 28 mai.

## Crèches parisiennes : le personnel en colère

Depuis l'an dernier, les journées de grève se multiplient dans les crèches municipales de Paris. Les 28 et 29 mai, près de la moitié du personnel des établissements d'accueil était en grève. Un nouveau préavis de grève reconductible a été déposé pour le jeudi 18 juin.

En effet, la municipalité parisienne gère depuis des années les crèches à l'économie. Du seul point de vue légal, les taux d'encadrement (un adulte pour 8 enfants qui marchent) sont ridiculement bas. Ces ratios datent de l'après-guerre, période où les établissements d'accueil s'occupaient de jeunes enfants passant l'essentiel de leur journée dans un berceau. Mais à certains moments, ces taux d'encadrement ne sont même pas respectés dans les crèches de la ville de Paris ! Et les responsables d'établissement, dont ce n'est pas la mission, sont obligés parfois de rester auprès des enfants.

Les employées en congés maternité ne sont plus remplacées car la ville de Paris n'arrive pas à embaucher, dit-elle. Évidemment, car le personnel est dans l'impossibilité de payer un loyer parisien et l'amplitude horaire des crèches, à laquelle

s'ajoutent des temps de transport considérables, est très contraignante pour un personnel, majoritairement féminin, qui a bien souvent des jeunes enfants.

L'administration tente de recruter un « volant de remplacement » parmi le personnel déjà embauché. Pour qui accepterait d'en faire partie, il s'agirait de faire le bouche-trou sur toute une zone en échange d'une prime ridicule. Même si la direction arrivait à ses fins, ce projet dérisoire ne réglerait rien car chaque année 250 salariées partent en congé maternité, et des centaines d'autres quittent la ville de Paris.

Enfin l'absentéisme dû au stress et aux mauvaises conditions de travail explose. Il est de plus en plus difficile de prendre congés, pauses, journées enfant malade, heures de grossesse. Les horaires peuvent être changés au dernier moment et il arrive que

des pressions soient faites sur les collègues en arrêt maladie.

La qualité de l'accueil des enfants se dégrade. L'administration continue à ouvrir, coûte que coûte, de nouveaux établissements. Sa seule préoccupation est le taux de remplissage, et elle demande d'inscrire plus d'enfants qu'il n'y a de berceaux. Dans certaines crèches, vu les changements constants de personnel, les enfants perdent leurs repères, ce qui se traduit par des pleurs, de l'agressivité, des difficultés alimentaires ou de sommeil. Comment tenter de régler ces problèmes sans même avoir la possibilité de se réunir pour en parler, ou de partir en formation ?

L'administration se vante de ne pas respecter le décret Morano, passé sous le gouvernement de droite et toujours pas aboli, qui autorise 60 % de personnel peu ou pas qualifié auprès des enfants. En réalité, il est en voie d'application.

Alors le personnel a bien l'intention de continuer à se faire entendre !

Correspondant LO

## Transports : aux patrons de payer !

Dans son accès de générosité du 9 juin en faveur des PME, Valls prévoit, entre autres, le relèvement de 9 à 11 salariés du seuil des entreprises redevables du VT, le versement transport. Cette contribution est recouvrée par l'Urssaf puis reversée aux collectivités locales organisatrices de transports en commun.

Le VT constitue la principale source de financement des réseaux de transport locaux, pour 46 % en moyenne, et même 63 % pour les agglomérations de 100 000 à 150 000 habitants. Sur les quelque 7 milliards collectés, les collectivités perdraient environ 500 millions, dénoncent des associations d'élus locaux

qui déplorent déjà la baisse des dotations.

Ce qui va nécessairement en pâtir, c'est le développement et l'indispensable entretien des transports en commun dans les grandes villes. Ils attendront... comme devront le faire de plus en plus les usagers.

V.L.

## Travailleurs détachés : le patronat libre d'abuser

En marge de son plan pour l'emploi présenté le 9 juin, Valls a déclaré qu'il souhaitait renforcer les sanctions contre les entreprises recourant abusivement à des travailleurs dits détachés, c'est-à-dire travaillant dans un pays qui n'est pas le leur tout en restant soumis au régime social de leur pays d'origine.

L'annonce de Valls faisait référence à des amendements au projet de loi Macron. Ils prévoyaient l'obligation, pour tous les salariés présents sur un chantier, de posséder une carte professionnelle et une augmentation du plafond de l'amende pour fraude au détachement, de 150 000 à 500 000 euros.

Ce n'est pas la première fois qu'un ministre ou un Premier ministre tient ce genre de propos. Le Parlement français avait déjà

adopté, en juin 2014, la loi Savary qui préconisait de renforcer les contrôles et les sanctions contre le recours abusif au travail détaché. Mais cette loi, qui transposait une directive européenne, n'a pas été suivie d'effet, les contrôles n'ayant pu réellement être effectués du fait de la baisse des effectifs des inspecteurs du travail dans toutes les régions, et le nombre de travailleurs détachés a encore augmenté, atteignant les 300 000.

Malgré ce qu'il affirme, ce n'est pas ce gouvernement qui va instaurer plus de contrôles à l'égard des patrons. Jour après jour, toute son action ne vise qu'à donner plus de latitude au patronat et à « libéraliser » le marché du travail.

David Marcil

## Cofiroute : des économies sur la sécurité

Cofiroute, société gestionnaire des autoroutes en Ile-de-France, dans les régions Centre et Pays de Loire, annonce son intention de diviser par deux le nombre de ses agents qui interviennent sur les voies en cas de panne ou d'accident des automobilistes et débarrassent les chaussées des débris divers. Aujourd'hui ils patrouillent sur un secteur de 48 km à raison de deux agents, chacun dans un véhicule. Cofiroute envisage de supprimer un des deux véhicules et donc de laisser un seul agent effectuer le même travail de surveillance et de nettoyage sur un secteur d'intervention qui, de plus, passerait à 128 km.

L'argument de Cofiroute est que ce système d'agent unique est déjà en vigueur dans les autres sociétés

d'autoroutes et qu'elle serait contrainte de s'aligner pour rester concurrentielle. Mais pour les réductions d'effectifs Cofiroute n'est pas en retard sur ses concurrents : en quatre ans, 251 emplois d'agents chargés de la sécurité et de l'accueil ont été supprimés parmi le personnel des péages et des PC de sécurité.

Vinci, le propriétaire de Cofiroute, espère réaliser des économies qui lui permettront encore d'augmenter ses résultats. En 2014 Vinci annonce un chiffre d'affaires en hausse de 3,5 % à 4,75 milliards d'euros. Les seules choses qui baissent sur les autoroutes qu'elle gère sont les effectifs et la sécurité pour les automobilistes et les agents de service.

Cédric Duval

## Un emploi de perdu, 13 millions de trouvés

Michel Combes, PDG du géant de l'électronique Alcatel-Lucent, vient de négocier son rachat par Nokia. Son poste va disparaître dans l'opération. Mais pas d'inquiétude pour lui : si la vente de son groupe à Nokia a bien lieu, il partira en juillet avec 13 millions d'euros d'indemnités, les

actionnaires s'estimant bien servis.

Ce PDG de choc avait commencé son œuvre chez Alcatel-Lucent en 2013 en décidant de supprimer 10 000 emplois dans le monde. Autant de salariés qui, en perdant leur emploi, n'auront pas eu droit au même parachute doré que lui.

# Assistance publique-Hôpitaux de Paris : plan d'économies, non c'est non !

Après la réussite de la journée de grève et de manifestation du jeudi 11 juin – la troisième après celles des jeudi 21 et 28 mai – la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), Martin Hirsch a opéré une fois de plus une manœuvre. Dans une correspondance adressée aux syndicats, il a annoncé repousser à plus tard la présentation d'un nouveau projet à négocier. D'ici là, il dit vouloir faire place au « dialogue de proximité » sur « l'organisation du travail », avec « expertise » et « étude d'impact des changements organisationnels envisagés ».

Constatant l'échec d'une attaque frontale, Hirsch voudrait maintenant attaquer par la bande. Comme cela a déjà commencé dans les hôpitaux, les réunions organisées par les cadres vont tenter de mettre en condition le personnel, à moins que celui-ci ne les transforme en tribunes de dénonciation de la flexibilité visée. Dans l'immédiat, les salariés de l'AP-HP étaient appelés à nouveau par les syndicats à faire grève et à manifester jeudi 18 juin contre la perte de RTT et pour le retrait complet du plan Hirsch, puis jeudi 25 juin, avec ceux des autres hôpitaux publics et privés de tout le pays, pour « l'abandon de toutes les mesures d'économies qui asphyxient les établissements et les services ».

Pendant les deux semaines qui séparaient la deuxième et la troisième journée de grève organisées à l'échelle de toute l'AP-HP, les travailleurs qui restaient mobilisés dans chacun des 38 hôpitaux se sont réunis en assemblées générales, ont fait parler d'eux par des actions coup de poing. Ils se demandaient si le 11 juin ils seraient encore des milliers à se rassembler devant le siège de l'AP-HP, avenue Victoria à Paris. Eh bien oui, arrivant acclamés en cortèges avec leurs banderoles ou en petits groupes avec leurs pancartes portant

des slogans, des milliers de manifestants sont encore venus répéter inlassablement : « Non amendable, non négociable, retrait, retrait du plan Hirsch ! » Ceux qui avaient déjà manifesté auparavant repéraient des collègues venant pour la première fois, souvent non syndiqués, un peu surpris eux-mêmes de se retrouver là, animés d'un sentiment d'injustice et aussi d'espoir que Hirsch soit stoppé grâce à la mobilisation.

Comme prévu, le rassemblement est rapidement parti en manifestation, plus nombreuse que le 28 mai, dynamique, avec beaucoup de slogans, visiblement

inter-catégorielle, avec le personnel technique en bleu, les kinésithérapeutes, les techniciens de laboratoire, les aides-soignantes et infirmières en blanc ou en couleur, tandis que les administratifs se fondaient parmi ceux qui étaient venus en tenue de ville. En chemin, des manifestants distribuaient des tracts destinés à la population, rencontrant des réactions de sympathie, notamment d'autres travailleurs aux fenêtres ou sur leur chantier : « Ce sont les hôpitaux, ils ont raison ! ».



Manifestation du 11 juin.



Cette fois, les hôpitaux psychiatriques d'Île-de-France apparaissent aussi dans la manifestation. En effet, le regroupement des cinq hôpitaux s'occupant des patients habitant Paris, dont l'hôpital Sainte-Anne, s'accompagne d'une remise en cause par la direction des accords locaux de RTT, dans le même esprit qu'à l'AP-HP.

De retour dans leurs hôpitaux, les participants à la manifestation ont raconté avec enthousiasme à leurs collègues ces moments de

liberté et de contestation vécus ensemble, donnant envie aux autres d'en être la prochaine fois. De toute façon, l'état d'esprit reste déterminé à exiger le retrait pur et simple du plan Hirsch.

Pendant ce temps, au ministère et au gouvernement, les décideurs se demandent comment faire entrer par la fenêtre le plan qu'ils n'ont pas réussi à faire entrer par la porte. Mais ils n'en ont pas fini avec la colère des hospitaliers.

**Correspondant LO**

## Les hôpitaux financiarisés

« Les responsables ne voient donc pas qu'on ne peut pas soigner comme ça ? » se demandent bien des travailleurs au vu des aberrations du fonctionnement des hôpitaux publics.

Mais le problème des dirigeants politiques n'est pas celui-là. Ils veulent seulement tenter de gérer un secteur hospitalier de plus en plus livré aux appétits de la finance.

Certes, l'hôpital public n'a jamais représenté un îlot de socialisme dans le système. Simplement, son financement par le biais des budgets publics atténuait ou masquait l'emprise du marché capitaliste. Et si

l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris recourait à des emprunts qui lui permettaient d'investir dans les dizaines d'établissements qui la constituaient, son créancier principal était la Caisse des dépôts et consignations, organisme public.

Depuis les années 2000, tous les gouvernements se sont acharnés à détruire les liens réglementaires entre établissements hospitaliers publics et à les mettre en concurrence financière les uns avec les autres et avec les établissements privés. Les hôpitaux ont ainsi dû chercher des prêteurs sur le marché financier. Ils ont

fait l'objet de notations de la part des mêmes agences qui notent les États. Ils ont été victimes des mêmes emprunts toxiques que les États. Leurs dirigeants ont investi sans le minimum de planification qu'assurait autrefois l'administration de l'Assistance publique. C'est ainsi que, par l'intermédiaire des budgets des hôpitaux, l'argent de la Sécurité sociale est utilisé à payer des intérêts aux banques.

Lorsqu'il s'est agi de freiner l'endettement avant de risquer la banqueroute, l'État ne s'est pas retourné contre les banques qui, telle Dexia, asphyxient les

services publics. En fidèle gérant des intérêts du capital, il a décrété des cures d'austérité successives qui mettent à genoux les hôpitaux publics et surtout leur personnel, les travailleurs. Cela aux dépens des soins pour la population.

Le plan Hirsch est ainsi une tentative de plus d'économiser encore quelques dizaines de millions aux dépens des travailleurs de la santé, pour les offrir directement ou indirectement au capital financier.

Mais la dette des dirigeants de l'AP-HP n'est pas celle des travailleurs et ceux-ci n'ont pas à la payer !

**Correspondant LO**

## Sécurité sociale : flicage organisé

Le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) a décidé en mai dernier de lancer une opération de contrôle des comptes bancaires des bénéficiaires de la CMU complémentaire (CMU-C), pour prétendument « combattre la fraude ».

Pour bénéficier de cette CMU complémentaire, qui permet la prise en charge du ticket modérateur, part non remboursée par la CMU, il faut avoir, pour une personne seule, un revenu inférieur à 8645 euros par an, soit 720,42 euros par mois. La chasse aux « fraudes » qui s'ouvre

concerne donc les plus pauvres, soit 5,2 millions d'assurés sociaux. Avec des mesures d'exception.

En effet, d'après la fédération CGT des organismes sociaux, jusqu'à présent seuls le fisc, Tracfin (contrôle des circuits financiers clandestins), les douanes, la répression

des fraudes ou Pôle emploi, pouvaient faire des demandes de vérification auprès des banques.

Bien loin de viser les véritables fraudeurs, comme les employeurs responsables des 20 à 30 milliards d'euros annuels non versés à la Sécurité sociale (chiffres 2014 de la Cour

des comptes), il s'agit de viser délibérément les plus démunis. C'est d'autant plus révoltant que trois millions de personnes qui pourraient bénéficier de la CMU-C en sont exclues, car les démarches sont d'une telle complexité qu'elles y renoncent !

**Martine Anselme**

## PSA – Rennes : débrayer pour freiner les attaques

Le 2 juin, à l'appel de la CGT rejointe par la CFDT, 800 salariés débrayaient contre le projet de supprimer la prime d'équipe et le transport par cars. Conscients que cela ne suffira pas à faire reculer la direction, des dizaines de salariés maintiennent la pression.

La direction veut les faire passer d'un horaire de matin permanent à celui de journée. Son but est d'économiser le montant d'une prime mensuelle d'environ 120 euros, pour les 1 400 salariés de production en équipe de matin, plus celui du transport par cars concernant 300 travailleurs.

Pour les travailleurs, les enjeux sont de taille. En plus de bouleverser l'organisation de leur vie, ce projet représente la perte d'environ un mois de salaire par an, dans un contexte où les paies sont bloquées depuis plus de trois ans et amputées par de nombreux

jours de chômage.

Suite aux trois heures du débrayage réussies le 2 juin, la direction a annoncé huit demi-heures supplémentaires de travail, du lundi au jeudi sur deux semaines, pour récupérer sa production. Pour maintenir la pression, des dizaines de salariés, à l'appel de la CGT, ont débrayé lors de ces demi-heures travaillées.

Les grévistes sont ravis de se rassembler pour montrer à la direction que ses sales coups ne passent plus. Il leur apparaît clairement que c'est le seul moyen dont ils disposent pour se défendre et, que, comme ils le scandent : « La force des

travailleurs, c'est la grève! ».

C'est aussi un bon moment pour se retrouver, discuter de leurs problèmes et créer des liens entre eux. De plus, une pétition CGT, largement signée, témoigne du soutien de la majorité des salariés.

De son côté, la direction, incapable de vraiment récupérer son retard de production, remplace des grévistes par des salariés hors production au mépris de la sécurité et de la qualité. Ainsi elle vient d'annoncer une réunion de concertation dans laquelle elle a ajouté un point concernant des « compensations financières » à la perte de la prime, sujet qu'elle refusait de discuter jusque-là. C'est indéniablement un premier résultat de la mobilisation. La lutte continue...

Correspondant LO

## La casse de l'emploi encouragée



PSA Peugeot Citroën a bénéficié, au titre du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), d'un cadeau de 52 millions d'euros en 2013, suivi d'un autre de 74 millions en 2014.

Ce CICE est l'une des pompes aspirantes que le gouvernement met au service du grand patronat pour lui transférer toujours plus de richesses, quitte à creuser ainsi encore le déficit de l'État.

La défense de l'emploi n'est qu'un prétexte, comme

chacun peut le vérifier avec les chiffres du chômage toujours en hausse dans le pays. C'est vrai aussi à PSA puisqu'avec ces 126 millions d'euros d'argent public, le groupe automobile non seulement ne crée aucun emploi, mais en a supprimé plus de 14 000 dans ses usines en France ces deux dernières années.

La bourgeoisie qui détruit l'emploi tout en bénéficiant d'argent public peut dire merci à la gauche.

L. D.

## Renault Trucks – Lyon : la riposte s'organise

Suite à l'annonce d'un plan de 591 suppressions de postes sur l'Établissement de Lyon, un premier rassemblement avait réuni près de 800 salariés de Renault-Trucks le 11 mai. Mardi 9 juin, un nouveau rassemblement était appelé par l'ensemble des organisations syndicales à l'occasion d'une nouvelle réunion du comité central d'entreprise.

Il y avait encore plus de monde cette fois-ci, avec 1 200 travailleurs rassemblés à Vénissieux devant les bureaux où se tenait la réunion. Et à la différence du rassemblement du 11 mai, qui s'était tenu en grande partie pendant le temps de pause, il y avait cette fois-ci un appel à débrayer dès 10 h du matin. Il concernait toutes les catégories de personnel, même si ce sont essentiellement les techniciens, les agents de maîtrise

et les cadres qui se sont mobilisés, car ce sont eux qui sont aujourd'hui visés par ce plan.

Alors que ces salariés n'avaient pas l'habitude de beaucoup se mobiliser, l'ambiance a changé dans les bureaux. Pendant les trois semaines qui ont séparé les deux rassemblements, les discussions ont été nombreuses. Le sentiment qui domine est l'incompréhension devant ces suppressions d'emplois,

d'autant plus que le groupe Volvo, auquel appartient Renault Trucks, annonce des bénéfices et une hausse des commandes depuis le début de l'année. Des services entiers devraient disparaître, délocalisés pour certains dans d'autres pays. Et c'est là aussi la stupeur parce qu'il y avait déjà eu en 2014 un plan de suppressions d'emplois présenté par la direction comme devant « sauver l'entreprise ». Beaucoup y avaient cru et

découvrent aujourd'hui que les actionnaires en voudront toujours plus.

Avec son cynisme, la direction a réussi à dresser contre ses décisions beaucoup de salariés, l'incompréhension laissant de plus en plus la place à la colère.

Dans les discussions, tout le monde est opposé aux suppressions d'emplois. Tout le monde est aussi convaincu qu'il ne doit y avoir aucun licenciement sec. La direction

propose des préretraites pour ceux qui auront 58 ans : il faudrait lui imposer que ce soit dès 55 ans, voire avant, pour que les salariés puissent quitter l'entreprise sans aller pointer à Pôle emploi. C'est aux actionnaires de « sacrifier » leurs dividendes pour payer cette mesure.

Une nouvelle manifestation était appelée mardi 16 juin devant la préfecture du Rhône.

Correspondant LO

### Suppressions d'emplois sans frontières

Au moment où le groupe Volvo annonçait des suppressions d'emplois chez Renault Trucks en France, il annonçait aussi 55 suppressions d'emplois ouvriers dans les services logistiques en Suède et 600 licenciements à venir dans son usine au Brésil. Ces suppressions venaient s'ajouter aux milliers de licenciements qui ont déjà eu lieu en 2014 en Suède, au Japon, etc. Contrairement

à l'idée répétée par certains syndicats, la direction de Volvo s'en prend à tous les travailleurs, dans tous les pays, et pas seulement à Renault Trucks en France.

Au Brésil, dans l'usine de Curitiba, une grève de 24 jours vient de se terminer contre ces licenciements et pour les salaires. Les travailleurs brésiliens ont montré la seule réponse à faire.



Rassemblement à Vénissieux le 9 juin.

## Air France : les vautours de la direction

« La guerre est déclarée. Air France engage une procédure judiciaire contre le principal syndicat de pilotes pour non-respect des accords sociaux prévoyant 20 % de gains de compétitivité », a noté *Le Parisien* sur son site. C'est bien une guerre que mène la compagnie, mais contre tout le personnel, et sans relâche depuis une vingtaine d'années qu'elle a entrepris de supprimer des milliers d'emplois.

Avec son précédent « plan », Transform 2015, Air France voulait gagner 20 % de compétitivité. À volume d'activité identique, il s'agissait de réduire la masse salariale de l'équivalent d'un emploi sur cinq, avec ici des postes supprimés, là des départs dits volontaires, et partout une intensification de l'exploitation : flexibilité, mobilité et polyvalence accrues, rotations plus longues pour le

personnel navigant...

S'agissant des hôtesses et stewards, la direction a atteint son objectif. Elle l'a même dépassé pour le personnel au sol : ouvriers et techniciens de piste, de maintenance des avions, employés de l'accueil et de l'enregistrement des passagers et de leurs bagages.

Mais elle dit n'avoir réalisé « que » 12 % de « gain économique » sur le dos des pilotes. Et surtout, elle

n'a pas digéré d'avoir dû reculer devant leur grève de l'automne 2014. Alors, elle veut démontrer qu'elle aura le dernier mot, au moins devant les tribunaux. Et puis, en montrant du doigt ceux qu'elle accuse de ne pas vouloir faire de sacrifices et d'être des privilégiés qui plombent les comptes d'Air France, la compagnie use d'un vieux truc : elle cherche à diviser pour régner en dressant des catégories professionnelles contre d'autres.

Si elle y parvenait, ce serait tout bénéfique pour elle. Car, outre son action en justice, elle vient d'annoncer une série de nouvelles attaques contre l'ensemble du personnel.

Elle parle de « mesures complémentaires » à son plan Perform 2020

d'économies à réaliser. Ces mesures, qu'elle chiffre à 80 millions, consistent à fermer des lignes jugées peu rentables, à réduire des dessertes, à différer la livraison d'avions commandés, mais aussi, ce dont les médias n'ont rien dit, à frapper au porte-monnaie le personnel : quand elle l'envoie en mission, quand il se déplace ou quand il achète des billets à tarifs (de moins en moins) réduits...

Cela s'ajoute à Perform 2020. Avec ce plan, c'est près de 1,2 milliard que la direction veut récupérer en réduisant encore les effectifs comme au Fret, en accroissant la sous-traitance, en fermant hangars et services comme à Orly-Nord, en remplaçant par des automates une partie des salariés au contact avec

le public à l'Escale, en exigeant le même travail en moins de temps comme aux Moteurs. En fait, partout, Air France s'en prend aux conditions de vie et de travail de tout le personnel.

Celui-ci n'est pourtant pour rien dans la concurrence à laquelle se livrent les compagnies, ni dans les choix de la direction et des actionnaires. Et ce serait à lui de faire les frais de ce système aberrant ? Neuf mois après la grève des pilotes, la seule chose que la direction n'aurait pas volée serait de se retrouver face à une lutte entraînant cette fois les dizaines de milliers de salariés de la compagnie, toutes catégories confondues.

Pierre Laffitte

## Nexter - Bourges : coup de colère

Lundi 8 juin, les employés de l'usine Nexter, de La Chapelle près de Bourges, débrayaient à l'appel de la CGT et se rassemblaient devant la porte principale. Les chariots élévateurs fermaient l'entrée, et bientôt un grand barbecue était improvisé à la porte. Sur le site de Bourges qui comprend essentiellement des bureaux d'études et une petite partie de fabrication, une centaine d'employés se mobilisaient aussi, défilaient dans les bureaux et bloquaient l'atelier Sud.

Depuis avril plusieurs rassemblements de protestation avaient déjà eu lieu contre la politique salariale de la direction de ce fabricant d'armement. Nexter (ex GIAT) a encore plusieurs sites en France, dont deux dans le Cher, à Bourges et La Chapelle.

Malgré la pression, la direction n'a guère augmenté ses propositions. Sa dernière, 0,85 %, a été considérée comme une insulte par les salariés, d'autant plus que Nexter affiche depuis dix ans de beaux bénéfices. Cette année, après l'acquisition de deux sociétés, la direction se vante d'avoir encore une trésorerie égale à plusieurs mois de chiffre d'affaires.

Le dernier jour des négociations, le 8 juin, la CGT a lancé un appel à la grève en reprenant les revendications des salariés de La Chapelle : 3 % pour tous et un supplément de 2,5 % pour les plus bas salaires, au nombre de 82 sur ce site avec moins de 28000 euros par an.

L'appel a été bien entendu, surtout à La Chapelle, où sur 340 salariés, plus de la moitié sont sortis et ont organisé le blocage du site.

Le lendemain, la mobilisation n'avait pas faibli, au contraire ! Et la direction générale annonçait son

intention de reprendre le dialogue. Autour du barbecue installé devant la grille, on pouvait entendre : « De l'argent, il y en a, c'est nous qui l'avons gagné, on veut notre dû ! » Les négociations étaient avancées au jeudi, ce qui était ressenti par tous comme déjà une petite victoire.

Cependant, la direction avait mandaté un huisier et posait comme préalable la levée du blocage. Les chariots étaient enlevés et les sous-traitants pouvaient de nouveau



Barbecue devant l'usine Nexter le 8 juin.

pénétrer sur le site. Mais le barbecue était toujours là, avec une centaine de travailleurs autour, ne voulant pas lâcher le morceau.

Vendredi 12 juin, les assemblées des travailleurs

ont rejeté les nouvelles propositions de la direction : 1 % à tous les mensuels, plus 1,2 % pour les bas salaires, mais à condition d'avoir la signature des syndicats. Les 15 et

16 juin, de nouvelles assemblées devaient décider de la suite. En attendant, tous les grévistes étaient fiers d'avoir répliqué au mépris de la direction.

Correspondant LO

## Radio France : record de CDD

Selon *Le Canard enchaîné*, le groupe Radio France a signé près de 16000 CDD en 2014, un record ! Radio France emploie 4380 salariés en fixe, mais a aussi la fâcheuse habitude de faire signer des contrats précaires, souvent par la même personne, pour des missions qui peuvent être de deux jours, d'une ou quelques semaines, d'un ou plusieurs mois, la maintenant dans une situation qui peut durer des années.

Des centaines de reporters précaires sont ainsi embauchés. Ils représentaient 4696 CDD en 2014. Il y a aussi les employés

des radios locales, près de 3000 CDD. Et si le Premier ministre Valls envisage de pouvoir renouveler deux fois un CDD, à Radio France cela se pratique depuis des années, et plus que deux fois.

Radio France a également recours à l'intermittence, le système des CDD dit « d'usage », les CDDU théoriquement temporaires mais qui peuvent durer parfois vingt, voire trente ans. Ce système permet de faire confectionner des émissions de septembre à juin, ensuite la Caisse des congés spectacle des intermittents paye les

congés. De cette façon, Radio France règle aussi des notes plus légères aux mutuelles et aux caisses de retraites.

À chaque rentrée, les grilles de programmes et des CDD se terminent. Pour certains, il y a des indemnités de départ mais d'autres doivent plaider devant les Prud'hommes. Le système est si bien rodé que Radio France provisionne de quoi payer les litiges avec le personnel : cela a représenté, selon la Cour des comptes, 23 millions d'euros en 2012 et 18 en 2013, dont 6,5 millions pour les seuls litiges

devant les Prud'hommes.

Tout récemment, un technicien a obtenu 100000 euros pour avoir été limogé au terme de 258 CDD pendant dix-sept ans dans dix-neuf stations locales. Une documentariste de France Culture a obtenu la requalification de son contrat après dix années de CDD.

Suite au scandale, tout cela devrait théoriquement être renégocié mais pas avant 2016. En 2015, Radio France aura une occasion de plus de battre son propre record de précarité !

Jacques Fontenoy

## Ascenseurs Otis : la coupe est pleine



Le 15 juin, devant le siège d'Otis à la Défense.

**Commencée le vendredi 5 juin, une grève à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFTD, FO et CGC, touche le groupe des ascenseurs Otis à l'échelle nationale et est suivie à 75 % d'après les organisations syndicales.**

Les travailleurs dénoncent le 0% d'augmentation annoncé à la mi-mai par le PDG à la fin des négociations obligatoires, des plans de suppression d'emplois, qui se succèdent tous les deux ans, alors que l'entreprise fait des bénéfices. Ils revendiquent 100 euros pour tous, aucun licenciement et une amélioration des conditions de travail.

À Grenoble par exemple, la grève est suivie à 95% à la maintenance, la modernisation et la réparation. La grève tient car le mécontentement est profond et ancien. La surcharge de travail devient insupportable avec 200 ascenseurs à réviser par mois et par technicien ! La sécurité des installations devient difficile à garantir tant le manque de personnel est flagrant pour assurer l'entretien des 160 000 ascenseurs gérés par Otis en France. De plus la direction maintient une grosse pression sur les salariés et fait régner un climat de peur, se saisissant de tout prétexte pour sanctionner, envoyer des lettres et menacer de licenciement... Un travailleur s'est récemment suicidé et la faute inexcusable de l'employeur a été reconnue. À Grenoble, un travailleur a été dernièrement licencié pour faute professionnelle alors qu'il n'avait fait que respecter l'ordre donné par un contremaître !

Le mécontentement était là et la colère est montée d'un cran quand les travailleurs ont appris, par le quotidien *les Échos*, que leur PDG Louis Chênevert quittait la direction

de United Technologies (UTC), important groupe américain dont Otis est une filiale, et partait à la retraite avec une indemnité de 172 millions de dollars ! La même semaine, la direction annonçait en France un plan de 170 suppressions d'emplois.

Depuis, des rapports d'experts ont dénoncé ce plan comme désastreux pour les conditions de travail et la sécurité des travailleurs comme des usagers.

La coupe a donc débordé à l'annonce du 0% d'augmentation. Depuis lundi 8 juin, les travailleurs d'Otis Grenoble se réunissent en assemblée générale tous les jours, distribuent des tracts aux usagers pour expliquer les raisons de leur grève. Mercredi 10 juin, ils ont organisé une opération escargot à Lyon avec 43 voitures Otis. À Marseille, il y avait un cortège de plus de 80 voitures et à Paris 140 !

Lundi 15 juin, environ 500 grévistes venus de toutes les régions se sont retrouvés à Paris au siège de la Défense aux cris de « Otis peut et doit payer ». « Augmentez les salaires, pas les actionnaires ! » proclamait la banderole de l'intersyndicale. Un concert de huées, de pétards, de sifflets, de sirènes a même été gratuitement offert aux forces de l'ordre massées devant le centre.

À ce jour, la direction n'a rien cédé. Révoltés par cette rapacité, les grévistes sont déterminés à poursuivre leur mouvement.

**Correspondant LO**

## Carrefour : côté cour et côté jardin

Des salariés de Carrefour se sont invités à l'assemblée des actionnaires du numéro 2 mondial de la grande distribution, le 11 juin à Paris.

Du côté actionnaires, il n'y a que d'excellentes nouvelles : d'après Carrefour, « le résultat net se traduit par un bénéfice de 4,44 milliards d'euros » contre 1,8 milliard en 2013.

Immédiatement, les actionnaires vont se répartir 500 millions d'euros en touchant un dividende par action en hausse de 9,6%. Les familles Arnaud

et Moulins, premiers actionnaires de Carrefour, apprécient et ont gracieusement reconduit Plassat, le PDG du groupe, en lui permettant d'augmenter son salaire annuel à 3,7 millions, 250 fois ce que touche une caissière.

Du côté des salariés, c'est au contraire une dégradation générale. L'augmentation des salaires pour 2015 est de 0,5%, à peine six euros par mois. De plus les vendeurs des rayons multimédia et électroménager voient depuis avril la part variable de leur salaire

amputée de plusieurs centaines d'euros par an. Enfin, pour les nouveaux embauchés, Carrefour supprime la prime de vacances et de fin d'année, soit un mois et demi de salaire, pendant les douze premiers mois. Dans les magasins, les effectifs fondent, entraînant une surcharge de travail, souvent insoutenable.

Alors, la grande distribution, c'est surtout celle du profit aux actionnaires. Et ce qu'emmagasinent aujourd'hui les salariés, c'est la colère.

**Christian Bernac**

## La grande distribution écrase les producteurs

**Depuis début juin, des producteurs de porcs et de bovins mènent des actions pour protester contre les prix qui leur sont imposés et qui les empêchent de vivre de leur travail.**

En effet, les prix payés aux éleveurs ont diminué ces dernières années. Ceux du porc n'ont jamais été aussi bas depuis 2011. L'Observatoire des prix et des marges, qui analyse l'évolution dans ce secteur chaque année, indique une baisse de 5% des prix payés aux producteurs en moyenne en 2013. Pour la viande bovine et porcine, cette diminution s'est située entre 6 et 8%.

Les producteurs sont aussi pressurés par les capitalistes de la filière de l'agroalimentaire qui les obligent, par exemple, à payer toujours plus cher les aliments pour bétail. Mais surtout, ils font les frais de l'appétit insatiable des capitalistes de la grande distribution. Les consommateurs ne voient pas la couleur de cette baisse des prix payés aux éleveurs, passée presque intégralement dans la poche des actionnaires de Carrefour, Leclerc, Auchan et C°. Ce n'est pas pour rien que les propriétaires de ces groupes font partie des premières fortunes de France.

Aujourd'hui, sur



certaines parties du porc, par exemple, les producteurs touchent 2,50 euros au kilo. L'abattoir de son côté ne gagne que 63 centimes. Puis, la grande distribution vend cette viande au double de ce prix. Pour les volailles, le prix de production est passé à 1,34 euro le kilo et la marge de la grande distribution à 1,78 euro le kilo.

Les géants de la distribution profitent de leur situation pour écraser les agriculteurs. Dernièrement, différents groupes se sont alliés, comme Auchan et Super U ou Carrefour et Cora, pour constituer des centrales d'achat communes et renforcer encore leur position de quasi-monopole face aux fournisseurs.

Le gouvernement n'entend aucunement s'opposer au pouvoir des grands

distributeurs. Le Foll, ministre de l'agriculture, s'est contenté de proposer des aides pour diminuer les charges des petits producteurs. Il voudrait aussi réduire les périodes de promotion pour « redonner une place aux prix », dit-il. Ces mesures ne coûtent rien aux grands groupes capitalistes de la distribution, mais reviennent à faire payer les consommateurs.

La colère des producteurs est légitime et ils ont raison de se battre pour pouvoir vendre leur production dans des conditions qui leur permettent de vivre. Le vrai problème est la façon dont la grande distribution s'enrichit, tant aux dépens des producteurs que des consommateurs.

**Marion Ajar**

# La Poste : débrayage à la PIC de Rennes

À La Poste, les plans de transfert de courrier et les restructurations se succèdent en permanence pour augmenter la productivité.

Ainsi, la fermeture de la plate-forme industrielle de courrier (PIC) d'Arras a eu pour conséquence le transfert de son activité à Lille Lesquin mais aussi pour une partie à Rennes, avec 300 000 plis retours par semaine.

De la même façon, au moment où la direction prévoit la fermeture de la PIC de Brest dans les années à venir, elle annonce d'ores et déjà le transfert d'une partie de l'activité tri du Finistère à Rennes à partir de septembre prochain. Cela n'empêche pas la direction de la PIC de Rennes d'annoncer la suppression de cinq emplois en nuit sous prétexte de baisse d'activité du courrier!

Pour toutes ces raisons, les postiers de la PIC de Rennes ont fait grève dans le cadre de préavis syndicaux déposés du 9 au 12 juin. Dans la nuit du 11 au 12 juin, plus de la moitié de l'équipe a tenu à dire que cela commençait à bien faire.

Une partie des

travailleurs avait décidé de ne pas se rendre au travail ce soir-là et une autre partie a débrayé à 3 h 30 du matin en laissant les machines et les quais en plan.

Les quelques cadres dépêchés sur place pour pallier le manque de personnel ont pu goûter aux joies de la manutention. Quant au directeur, réveillé en pleine nuit, il a dû s'expliquer devant les grévistes. « Vous dites qu'on est trop nombreux en production, mais alors pourquoi utilisez-vous des heures supplémentaires en permanence, et pourquoi utilisez-vous une douzaine de contrats d'apprentissage? », lui ont-ils demandé.

En équipes de jour, même si les réactions ont été plus minoritaires, plusieurs dizaines de travailleurs ont tenu à débrayer le lendemain, soit une vacation entière, soit deux heures en fin de service.

Vendredi soir 12 juin, une partie des salariés de nuit étaient encore en grève.

En tout cas, dans l'esprit de beaucoup, les suppressions d'emplois ne passent pas.

Correspondant LO

# Bureau en folie à Aubervilliers

Le bureau de poste d'Aubervilliers principal est l'un des plus fréquentés de l'Île-de-France avec 2 000 personnes environ reçues par jour. Les agents sont sous pression toute la journée. Entre les retraits, les mandats, les envois de courrier, de colis et les instances toujours bondées les employés ne savent plus où donner de la tête et sont saturés. La situation est d'autant plus critique que depuis plus d'un an le bureau d'Aubervilliers-Quatre-Chemins a brûlé et n'a pas rouvert et tous les usagers viennent au bureau principal.

Ce n'est pas pour cela qu'il y a plus de moyens ou du personnel supplémentaire. Il est même arrivé que les WC bouchés soient inutilisables et les employés contraints de travailler dans des conditions à la limite du supportable!

Les usagers veulent une réponse immédiate à leurs requêtes alors que les chefs sont dans l'esprit « conquête et développement » prôné par la direction pour 2020: ils voudraient faire passer à tout prix des produits financiers. Quand on sait qu'Aubervilliers se place en cinquième position au triste palmarès des villes les plus pauvres de France,



avec un taux de pauvreté de 40% et un taux de chômage de 24%, soit le double de la moyenne nationale, on voit que les objectifs de La Poste n'ont rien à voir avec les besoins des usagers.

Les guichetiers reçoivent des clients fragiles, souvent à découvert, qui attendent impatients les virements du RSA ou des allocations familiales pour payer leurs charges et manger. Et quand ces clients ont des problèmes avec leur livret ou des réclamations, les agents n'ont pas les moyens de s'en occuper. Pour gagner du temps, ils sont astreints à donner des imprimés (changement d'adresse, demandes de relevés de comptes ou

de RIB...) à des clients qui souvent ne savent ni lire ni écrire. Souvent cela dégénère et les appels à la police se multiplient pour déloger des usagers hors d'eux car ils se sentent incompris et méprisés. La chaleur rend les conditions de travail encore plus difficiles, voire électriques.

Alors que la situation est explosive et les postiers de plus en plus nombreux en arrêt maladie, la direction de La Poste continue à supprimer des emplois au détriment de la satisfaction des clients et de la santé des agents.

Il y en a assez de cette déshumanisation! À quand le vent de la révolte?

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte Ouvrière  Lutte de classe  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Vidéos

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Pour les malvoyants

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Grèce : affamer la population pour payer les banques ?



La Grèce à l'heure du disque-oboie.

Après l'échec de la réunion de dimanche 14 juin entre les représentants du gouvernement grec et ceux de la BCE, du FMI et de la Commission européenne, l'hypothèse d'un défaut de paiement de la Grèce est de plus en plus ouvertement évoquée. Au 30 juin, elle doit en effet rembourser 1,6 milliard d'euros au FMI et, pour cela, il lui faut impérativement obtenir le versement de tout ou partie des 7,2 milliards d'euros prévus dans le cadre du deuxième plan d'aide au pays.

Négocié en 2012, ce plan prévoyait le prêt à la Grèce de plus de 100 milliards d'euros en plusieurs tranches. Chaque versement était conditionné à la mise en œuvre de mesures d'austérité sous le contrôle vigilant d'experts mandatés par la Troïka, le groupe des créanciers de la Grèce. C'est le refus de ces plans d'austérité successifs prenant la forme de diktats de l'Union européenne qui a amené les classes populaires à voter massivement pour Syriza.

Arrivé au pouvoir après avoir remporté les élections de janvier 2015, Tsipras a déclaré refuser le cadre fixé par ce plan et tenté d'obtenir des dirigeants européens un nouvel accord. Ceux-ci lui ayant opposé un

refus ferme, Tsipras s'est alors limité à demander un délai supplémentaire, le plan d'aide européen devant arriver à échéance en février. Les créanciers de la Grèce lui ont alors donné quatre mois supplémentaires, consacrés à enchaîner des séances de négociations.

Mais, tout au long de ces discussions, les exigences des représentants de l'Europe et du FMI n'ont pas varié sur le fond. Ils attendent du gouvernement grec qu'il s'engage à diminuer son déficit, à augmenter la TVA, en particulier sur l'électricité, que le nombre de préretraites diminue, ainsi que le montant des retraites. Ils exigent en fait qu'à l'instar des précédents gouvernements, celui de Tsipras

s'attaque à la population, à ses conditions de vie, tournant complètement le dos à ses engagements.

Le gouvernement Tsipras s'est déclaré prêt à des concessions sur de nombreux points mais il a pour le moment refusé de prendre des mesures qui affecteraient en premier lieu les plus pauvres. Il se refuse toujours à porter la TVA sur l'électricité à 23% comme cela a été encore exigé lors de la dernière réunion à Bruxelles, de même qu'il s'est refusé à diminuer les petites retraites. Les dirigeants européens, comme beaucoup de commentateurs, ont qualifié son attitude d'« irraisonnable » et de « jusqu'aboutiste ». Un comble ! De leur côté, Hollande, Merkel et les autres dirigeants de l'UE se montrent déterminés à imposer des retraites de misère, des conditions de vie toujours plus précaires et misérables à toute la population. Ils sont prêts à affamer la population grecque sans aucun état d'âme. Seule la crainte qu'un défaut de paiement et une sortie de la Grèce de l'Euro puissent provoquer une tourmente financière les oblige à faire preuve d'une certaine prudence.

Il s'agit d'une politique aveugle, arc-boutée sur le seul principe du paiement de la dette, c'est-à-dire des intérêts des banques. Elle ne peut que conduire à l'aggravation de la crise et les dirigeants européens ne pourront pas indéfiniment la faire payer, ni à la population grecque, ni à celle des autres pays de l'Union.

Marc Rémy

# Jeux de Bakou : revers de médaille peu reluisant

Le Comité olympique européen organise une première édition de Jeux européens du 12 au 28 juin à Bakou, en Azerbaïdjan.

Le choix du pays hôte démontre, s'il en était encore besoin, que les prétendues valeurs olympiques sont avant tout sonnantes et trébuchantes, et qu'elles s'accrochent à toute opposition politique.

L'Azerbaïdjan est tenu d'une main de fer par le clan Aliiev, au pouvoir depuis 1993. L'Observatoire des droits de l'homme dénonce une dégradation de la situation des opposants à l'approche des Jeux européens. Le régime veut faire le ménage, semble-t-il, avant les festivités. Ni les dirigeants occidentaux ni les membres du Comité olympique européen ne semblent s'en émouvoir.

Il est vrai que l'Azerbaïdjan est un grand producteur de pétrole et que l'argent peut y couler à flots. Ainsi, en mars dernier, les journalistes ont été invités, tous frais payés, à visiter Bakou. Le régime assure aux sportifs et à leurs délégations qu'ils n'auront rien à payer pendant la compétition.

Les équipements

sportifs construits pour l'occasion ont coûté 1,5 milliard de dollars, en fait près de 10 milliards selon un opposant. Les trusts occidentaux se taillent la part du lion dans ces chantiers. British Petroleum, principal groupe pétrolier dans le pays, et Coca Cola sont « partenaires » officiels de la compétition. Total, Bouygues, Engie (anciennement GDF-Suez) ont passé eux aussi des contrats avec le régime.

Les sportifs récolteront leur moisson de médailles, quant à Aliiev et à son épouse, ils ont déjà leur médaille puisque Sarkozy leur avait remis la Légion d'honneur. Hollande, lors d'un voyage à Bakou, avait décoré une militante des droits de l'homme. Aujourd'hui, elle est en prison et la cérémonie d'ouverture a pu se dérouler le 12 juin en présence du secrétaire d'État aux Sports, envoyé pour accompagner les quelque 250 athlètes français en compétition.

Boris Savin

# HSBC : l'État indulgent pour les banquiers

Une semaine après que la banque britannique HSBC eut annoncé 50 000 suppressions d'emplois dans le monde d'ici 2017, soit le cinquième de ses effectifs, la cour d'appel de Paris lui fait une fleur : dans le cadre des poursuites engagées pour fraude fiscale, la banque ne devra verser que 100 millions de caution à l'État français, au lieu du milliard initialement prévu par deux juges.

Depuis avril, la banque est poursuivie en France pour complicité de blanchiment aggravé de fraude fiscale et complicité de démarchage illégal. Elle est soupçonnée d'avoir démarché des clients en 2006-2007 pour leur proposer des montages financiers leur permettant d'échapper au fisc. Le montant de la caution avait été initialement calculé en fonction des sommes en jeu, qui pouvaient dépasser le milliard d'euros.

HSBC trouvait le montant de la caution exorbitant et la cour d'appel, bonne fille, lui a donné raison. On verra au moment

du jugement combien la banque devra finalement acquitter pour cette fraude fiscale.

La banque est poursuivie dans d'autres pays pour des faits similaires mais, depuis des années, les États et les institutions financières internationales ont fait preuve d'une grande complicité avec les banques, leur reversant les centaines de milliards perdus au casino de la spéculation financière mondiale. Les 50 000 salariés dont HSBC entend se débarrasser dans les mois qui viennent ne vont pas bénéficier de la même indulgence.

Jacques Fontenoy



Le 1<sup>er</sup> Mai 2015 à Athènes.